



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mars 2024



Accélérer
et pérenniser

la sobriété
énergétique
des bâtiments
résidentiels



Mars 2024

Document édité par la Direction générale de l'aménagement, du logement
et de la nature | 1 place Carpeaux, 92055 La Défense

Conception-réalisation : La boîte à verbe

Rédaction : Plan Bâtiment Durable, ADEME, IFPEB, OID

Crédit photo : IStock

Édito

L'hiver 2022/2023 a vu naître une mobilisation massive et collective de la société pour faire face à la crise énergétique qu'a connue notre pays. Cette mobilisation a permis de baisser significativement nos consommations d'énergie, contribuant à amortir l'impact de la hausse du prix de l'énergie pour les acteurs économiques et les ménages, en particulier les ménages les plus précaires. Notre ambition est aujourd'hui de passer d'une sobriété de crise à une sobriété durable : ancrer les pratiques de sobriété dans la durée, transformer nos modes de vie, tout en réduisant les situations de précarité énergétique.

Pour cela, il est nécessaire d'identifier les gisements d'économies d'énergie, ainsi que les freins et leviers à la mise en œuvre des actions de sobriété. C'est l'objectif de ce rapport réalisé par l'Ifpeb et l'OID sous le pilotage de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable, avec le soutien de la DGEC et de la DHUP. Le travail a été rendu possible par la participation active des acteurs de la filière aux groupes de travail et diverses auditions et entretiens menés, et nous les en remercions vivement.

Ce rapport constitue un outil précieux pour les acteurs publics et privés du secteur résidentiel : nous les encourageons à continuer de faire vivre et de déployer cette mobilisation, nécessaire pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.



Philippe Pelletier

Président du Plan Bâtiment Durable



©Jean Chiscano

Sylvain Waserman

Président de l'ADEME

Sommaire

INTRODUCTION	6
A. Contexte	6
1. L'hiver 2022-2023	6
2. Sobriété et flexibilité énergétique : émergence de deux notions.....	8
3. Le parc résidentiel français	9
B. Objectif de ce rapport.....	10
C. Méthodologie de l'étude	11
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS MENÉES DURANT L'HIVER 2022-2023	12
A. Les actions menées par les acteurs institutionnels et du secteur résidentiel	12
1. L'information et la communication sur les écogestes	12
2. L'information sur la consommation du ménage.....	15
3. La formation et l'accompagnement des ménages.....	16
4. La gamification et les challenges	17
5. Les incitations financières des fournisseurs d'énergie.....	18
B. Les actions mises en place par les Français dans leur logement.....	19
1. Des gestes de sobriété adoptés par une partie importante de Français	19
2. Les raisons de l'action : le signal prix, moteur principal.....	25
3. Des capacités à agir différentes selon les groupes sociaux.....	28
4. Les hivers à venir : entre inquiétude et sentiment d'impuissance	30
BILAN DES ACTIONS MENÉES PAR USAGE.....	31
A. Éclairage	31
1. L'action des Français	31
2. L'action des bailleurs	31
B. Usage des appareils électroniques et de l'électroménager	33
1. Baisser la consommation.....	33
2. Décaler les usages	34

C. Chauffage.....	35
1. Baisser la température de consigne, retarder la période de chauffe et mieux réguler .	35
2. Décaler les consommations.....	39
3. Calorifuger et équilibrer les réseaux	39
4. Aller plus loin : changer les équipements de chauffage et rénovation thermique....	40
5. Les principaux leviers et freins à l'action.....	42
D. Eau chaude sanitaire.....	44
1. Baisser la consommation.....	44
2. Décaler la consommation	46
3. Changer les équipements d'eau chaude	47
E. Ventiler	47
F. Confort d'été et climatisation.....	48
G. Sobriété immobilière.....	49
POUR APPROFONDIR : LES FOCUS.....	50
FOCUS 1 - Le signal prix.....	51
FOCUS 2 - La relation bailleur-locataire, un enjeu délicat	52
FOCUS 3 - Des critères sociaux à prendre en compte	53
FOCUS 4 - Les outils et supports de remontée de données	56
FOCUS 5 - L'individualisation des frais de chauffage.....	59
FOCUS 6 - Les process et la gestion de projet	61
CONCLUSION.....	64
A. Messages clés	64
B. Les clés pour pérenniser.....	66

Introduction

A. Contexte

1. L'hiver 2022-2023

Le début de l'hiver 2022-2023 a été marqué par un contexte de risque de disponibilité énergétique en France, lié à deux facteurs :

- l'invasion de l'Ukraine par la Russie et ses conséquences sur l'approvisionnement en gaz, malgré l'anticipation sur les stocks de gaz ;
- les travaux de maintenance sur le parc nucléaire engendrent une baisse de disponibilité du parc nucléaire français.

Ces deux facteurs conjugués pouvaient entraîner, pour l'hiver 2022-2023, des pénuries de gaz (principalement utilisé par les ménages pour les systèmes de chauffage) et des risques de délestage électrique (coupures temporaires de courte durée d'une zone géographique, destinée à éviter un effondrement total du système électrique).

Dans ce contexte, une double approche était indispensable, à la fois sur la sécurisation des approvisionnements en gaz et électricité, mais également sur la réduction de la demande en énergie auprès de tous les consommateurs.

Ainsi, à l'issue de plusieurs mois de concertation avec les acteurs des différents secteurs, le Gouvernement a lancé un **Plan de sobriété énergétique** comportant de très nombreuses mesures à mettre en place sur la logique du volontariat et destinées à diminuer la consommation en gaz et électricité de tous les acteurs (État, collectivités locales, entreprises, loisirs et ménages). Le Plan de sobriété s'est accompagné d'une grande **campagne de communication « Chaque geste compte »**,

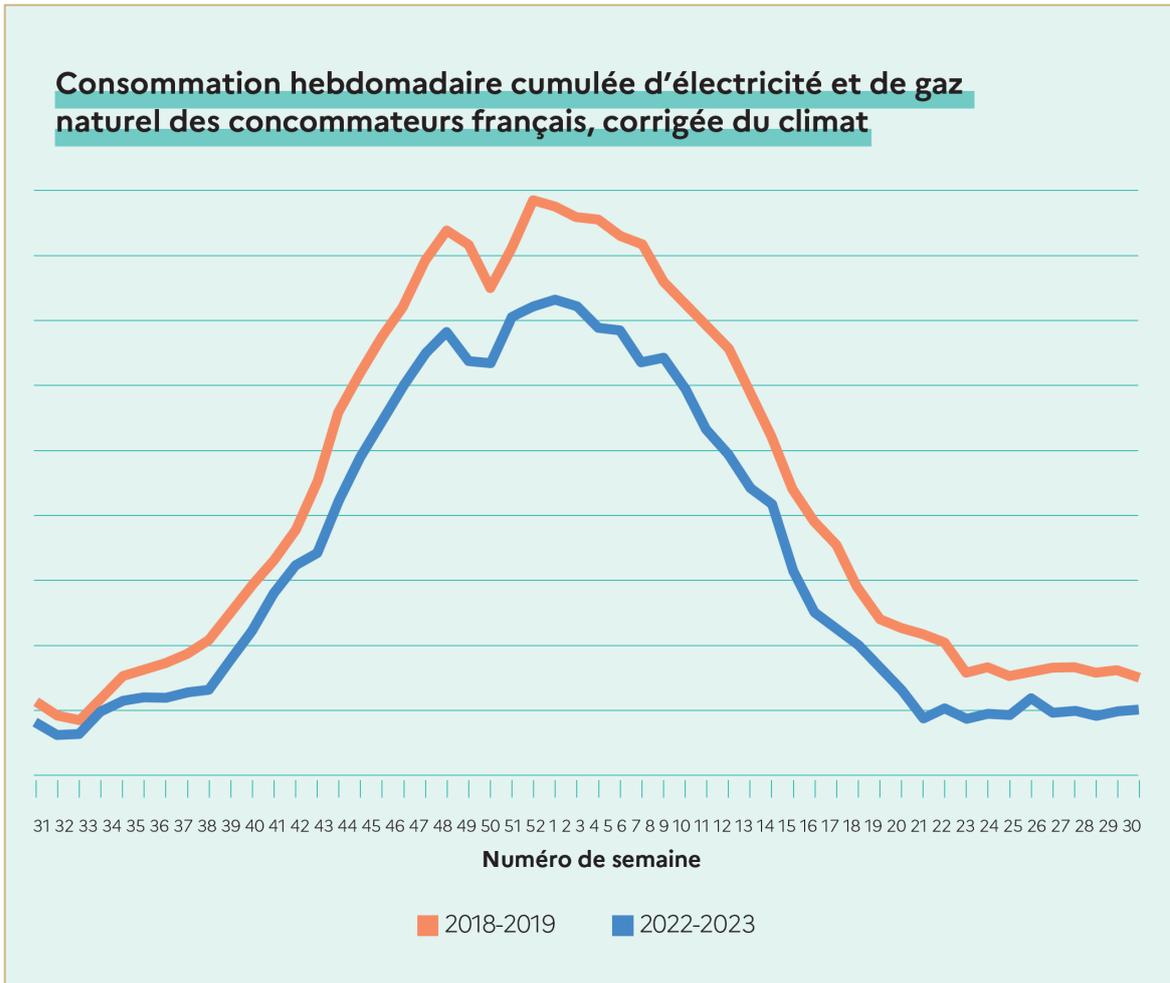
largement diffusée entre octobre 2022 et février 2023, afin de sensibiliser les ménages sur les gestes d'économie d'énergie représentant les gisements maximaux de réduction de consommation.

Ce contexte de tension d'approvisionnement s'est accompagné d'une importante hausse du prix de l'énergie, notamment celle du gaz à partir de la fin du premier semestre 2022, du fait des tensions sur l'approvisionnement et des modalités de calcul du prix de l'énergie.

En conséquence, des mesures ont été mises en place par le Gouvernement à destination des ménages, pour contenir la hausse des prix grâce à un **bouclier tarifaire** qui limitait l'augmentation des tarifs, sans l'annuler. Les ménages modestes ont également bénéficié, en sus, de l'envoi d'un **chèque énergie exceptionnel** pour les aider à faire face à l'augmentation de leur facture énergétique.

Si l'ambition initiale du Plan de sobriété énergétique était d'atteindre une diminution de la consommation énergétique de 10 % en 2 ans (soit d'ici 2024), la mobilisation de tous les acteurs a permis de dépasser cet objectif. Ainsi, **la consommation de gaz et d'électricité (corrigée des variations climatiques) a été réduite de 12,2% entre le 1^{er} août 2022 et le 31 juillet 2023 par rapport à l'année de référence 2018-2019¹**. Dans le détail, cette baisse correspond à une diminution de la consommation de gaz naturel (hors centrales à gaz) de 17 %, tandis que celle d'électricité a baissé à 8 %.

¹ MTE, 2023, [Suivi hebdomadaire de la consommation énergétique de la France](#)



Source : MTE, dossier de presse du colloque anniversaire du plan de sobriété énergétique²

Cette baisse a concerné tous les secteurs d'activité (industriel, tertiaire et résidentiel), avec une forte contribution du secteur résidentiel, le chauffage restant le premier levier de baisse de consommation³.

Selon RTE⁴, **les efforts collectifs en matière de sobriété énergétique ont permis d'éviter jusqu'à 20 signaux Ecowatt, dont 12 Ecowatt rouge** (lorsqu'il n'y a pas assez d'électricité pour couvrir tous les besoins en France),

grâce à la diffusion des écogestes sobriété, portant à la fois sur la réduction de consommation et sur le décalage de celle-ci hors des heures de pointe.

Il convient désormais de pérenniser la mobilisation de tous et d'amplifier les mesures déployées, la sobriété énergétique étant un élément indispensable pour atteindre la neutralité carbone de la France en 2050.

² MTE, 2023, [Sobriété un an après, on continue](#)

³ RTE, 2023, [Bilan hiver 2022-2023](#)

⁴ RTE, 2023, [Bilan hiver 2022-2023](#)

2. Sobriété et flexibilité énergétique : émergence de deux notions

La crise de l'hiver 2022-2023 a mené à l'émergence, sur la scène publique, des notions de **sobriété** et de **flexibilité énergétique**.

Le GIEC⁵ définit la **sobriété** comme un **ensemble de politiques publiques et d'engagements citoyens visant à éliminer les excès et réduire la demande d'énergie, de matériaux, de terres et d'eau pour préserver l'environnement tout en garantissant le bien-être et un accès équitable aux ressources**. Selon le GIEC, il est nécessaire de considérer la dimension systémique de cette notion et des changements qu'elle implique : la sobriété ne peut se réduire à la modification de comportements individuels, elle doit aussi concerner l'ensemble des aspects de la vie sociale.

L'association négaWatt a identifié quatre types de sobriété : la sobriété structurelle, consistant à créer, dans l'organisation de l'espace ou de nos activités, les conditions d'une modération de notre consommation ; la sobriété dimensionnelle, qui consiste à choisir le bon équipement adapté à chaque usage ; la sobriété d'usage, qui implique une utilisation judicieuse des équipements ; et la sobriété conviviale, qui encourage la mutualisation de l'utilisation des équipements⁶.

Dans le secteur du bâtiment et de l'immobilier, la sobriété peut également prendre la forme d'une **sobriété immobilière**, qui vise à une meilleure utilisation du parc existant. Les écarts entre les bâtiments et les évolutions sociales ont conduit à une augmentation des logements vacants, atteignant 8 % (3 millions de logements) en 2017, ainsi qu'à une sous-occupation de ces logements⁷. En 2013, selon l'Insee, 69,5 % occupent des logements disposant d'au moins une pièce

de plus que la norme (situation de sous-peuplement)⁸. Malgré les progrès réalisés en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la rénovation et aux logements plus efficaces sur le plan énergétique, l'augmentation de la surface par personne, passée de 23 m² à 40 m², a annulé ces gains au cours des trente dernières années⁹. Les écarts devraient s'accroître en raison de divers facteurs tels que l'évolution démographique, le vieillissement de la population et le télétravail. Cette sobriété immobilière est à mettre en relation avec la **sobriété foncière**, qui vise à limiter l'urbanisation excessive des sols en préservant les espaces naturels, agricoles et forestiers.

La **sobriété énergétique** est ainsi une facette de la notion plus large de sobriété. Elle est aujourd'hui intégrée comme l'un des quatre principaux piliers de la politique énergétique française, au côté notamment de l'**efficacité énergétique**, qui consiste à réduire la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire un même besoin en favorisant l'utilisation de systèmes plus économiques, tels que l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments ou l'utilisation de lampes LED plutôt que d'ampoules à incandescence.

La seconde notion qui a émergé lors de l'hiver 2022-2023 est la **flexibilité énergétique**. La flexibilité énergétique dans le secteur résidentiel est la capacité à modifier temporairement la consommation énergétique en fonction de l'état du réseau électrique pour soit placer sa consommation au moment où la production est la plus importante, incluant la production d'énergies renou-

⁵ GIEC, 2022, [Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change Summary for Policymakers](#), définition : *sufficiency policies*

⁶ NégaWatt, 2016, [Qu'est-ce que la sobriété ?](#)

⁷ Outil « Pas de vacances pour la vacance »

⁸ Insee, [Les conditions de logement en France, Édition 2017, fiche "Peuplement des logements"](#)

⁹ DATALAB, 2019, [Bilan énergétique de la France pour 2019](#)

velables par exemple (flexibilité à la hausse), soit consommer moins lors des pics de consommation (flexibilité à la baisse ou d'effacement). La flexibilité à la hausse permet d'optimiser le moment de la demande électrique en le synchronisant avec les périodes où la production d'électricité décarbonée est la plus abondante, favorisant ainsi une utilisation optimale de l'énergie décarbonée lorsque celle-ci est disponible en grande quantité. La flexibilité d'effacement implique une réduction temporaire de la puissance électrique consommée par rapport à la normale. Cela peut être réalisé en décalant

la consommation électrique (consommation décalable) ou en ajustant la puissance requise pour certains appareils (consommation modulable). Cette flexibilité permet de répondre aux fluctuations de la production d'énergie en diminuant la demande lorsque la production est insuffisante et contribue à limiter la nécessité de construire de nouvelles installations de production ou de stockage d'énergie. Le développement de la flexibilité de la demande électrique est un levier essentiel du point de vue technique et économique pour faciliter la transition énergétique.

3. Le parc résidentiel français

Au 1^{er} janvier 2023, la France métropolitaine comptait 37,8 millions de logements¹⁰. Depuis trente ans, le parc s'accroît de 1,1 % par an en moyenne. Aujourd'hui 82 % des logements sont des résidences principales, 10 % sont des résidences secondaires ou des logements occasionnels, et 8 % sont des logements vacants.

Le nombre de résidences principales s'établit à 30 millions. Il a crû à un rythme un peu plus élevé que l'ensemble du parc depuis le début des années 1990 jusqu'au milieu des années 2000. Depuis lors, il affiche une augmentation moyenne annuelle d'environ 0,8 %.

L'habitat individuel représente 55 % des logements : il est majoritaire parmi les résidences principales comme parmi les résidences secondaires et les logements occasionnels. Après avoir progressé entre 1999 et 2008, sa part recule légèrement car le nombre de logements collectifs augmente plus vite que celui des logements individuels du fait des évolutions récentes de la construction neuve. Depuis 2013, il y a en effet davantage de logements collectifs achevés chaque année que de logements individuels, une tendance contraire à celle des années précédentes où les chiffres

étaient proches, et l'inverse était même vrai jusqu'en 2008.

Les logements collectifs privés représentent une part significative du paysage immobilier français : en effet, avec environ 11,57 millions de logements collectifs privés, ils constituent 31,9 % de l'ensemble des logements en France. En parallèle, l'habitat social occupe également une place importante, totalisant 4,7 millions de logements sociaux, soit 13 % du parc résidentiel national.

En 2018, le parc des résidences principales de France métropolitaine est principalement chauffé au gaz naturel et à l'électricité (respectivement 11,9 millions et 10,6 millions de logements, soit 78% du parc)¹¹.

L'énergie consommée dans le résidentiel en 2018 est utilisée principalement pour le chauffage (282 TWh, soit 66 % de la consommation) et des usages spécifiques de l'électricité (71 TWh, soit 17 %). Eau chaude et cuisson comptent respectivement pour 11 % (48 TWh pouvoir calorifique inférieur) et 6 % (23 TWh). La climatisation constitue une petite fraction de cette consommation, représentant moins de 1 TWh.

¹⁰ Insee, 2023, [Le parc de logements en France au 1er janvier 2023](#),

¹¹ MTE, 2023, [Chiffres clés du logement, édition 2022](#)

Du fait de leur surface généralement plus vaste et d'une capacité d'accueil plus élevée, les maisons consomment plus d'énergie que les appartements. Représentant 56 % du parc des résidences principales, les maisons sont à l'origine de 73 % de la consommation en chauffage, 68 % de celle en électricité et un peu plus de 60 % de celle employée pour l'eau chaude et la cuisson.

Enfin la consommation énergétique élevée du parc résidentiel s'explique en partie par l'existence des nombreuses passoires énergétiques qui le composent. En France, il est dénombré environ 5,2 millions de logements (soit 17 % du parc de résidences principales) comme étant des « passoires énergétiques » (étiquettes F et G du DPE),

« Consommation d'énergie des logements en France : 430 TWh, soit 28 % de la consommation d'énergie finale du pays en 2022. »

et environ 0,5 million des logements étant très énergivores avec une consommation annuelle d'énergie finale supérieure à 450 kWh/m²/an^{12,13}

B. Objectif de ce rapport

Ce rapport vise à **analyser les freins et leviers à la mise en place d'actions de sobriété dans le secteur résidentiel, afin d'en tirer des recommandations pour la pérennisation et l'amplification des efforts de sobriété.** En effet, si la mobilisation collective à l'hiver 2022-2023 a permis une réduction notable de la consommation d'énergie en France, ces efforts doivent être maintenus dans le temps afin d'atteindre l'objectif d'une baisse de 40 % de la consommation d'énergie d'ici 2050. RTE estime dans son dernier bilan prévisionnel que la poursuite des « gestes simples » engagés par les Français pourrait permettre d'économiser jusqu'à 25 TWh d'électricité en 2035¹⁴.

Ce rapport cherche donc à répondre aux questions suivantes :

- **Quelles sont les actions de sobriété qui ont été mises en œuvre dans les logements à l'hiver 2022-2023 par leurs occupants ? Par les acteurs institutionnels et professionnels (bailleurs sociaux, bailleurs privés, gestionnaires et administrateurs de biens...) ?**
- **Quels en ont été les résultats ?**
- **Quels sont les freins et leviers pour pérenniser une dynamique de baisse et de décalage de la consommation énergétique des logements ?**

¹² MTE, 2023, [Tableau de suivi de la rénovation énergétique dans le secteur résidentiel](#)

¹³ MTE, 2023, [Chiffres clés de l'énergie - Édition 2023](#)

¹⁴ RTE, 2023, [Bilan prévisionnel, Édition 2023, Futurs énergétiques 2050, 2023-2035 : première étape vers la neutralité carbone](#)

C. Méthodologie de l'étude

Cette étude comprend deux axes complémentaires : une enquête quantitative sur les actions déployées par les Français au cours de l'hiver et leur perception du plan de sobriété, et une étude qualitative sur les leviers mis en œuvre et les freins rencontrés par les acteurs professionnels du secteur résidentiel.

- **L'approche quantitative** est fondée en grande partie sur un sondage mené par Toluna et Toluna Harris pour le compte du ministère de la Transition énergétique sur le bilan du plan de sobriété énergétique de l'hiver 2022-2023. Cette enquête a été réalisée en ligne sur un échantillon de 1 135 personnes représentatif des Français âgés de 18 ans et plus. La méthode des quotas et redressement est appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, CSP de l'interviewé, région d'habitation, taille d'agglomération. Dans cette enquête, trois tranches de revenus sont distinguées : les revenus faibles (revenus mensuels nets du foyer

inférieurs à 2 000 €), les revenus moyens : (entre 2 000 € et 3 999 €) et les revenus élevés (équivalents ou supérieurs à 4 000 €). Les résultats de cette enquête sont à la fois confirmés et enrichis par une enquête IPSOS commandée par RTE¹⁵, sur laquelle ce rapport se fonde également.

- Parallèlement, et afin de comprendre la manière dont les stratégies de sobriété ont été mises en place et vécues par les acteurs du secteur, **9 entretiens qualitatifs semi-directifs ont été menés avec de grands bailleurs**, pour la plupart des bailleurs publics gérant un parc important de logements. Enfin, des entretiens axés spécifiquement sur les freins et leviers à la mise en place de mesures de sobriété énergétique ont été menés avec les acteurs élargis du secteur résidentiel (directeurs de l'innovation et du développement durable, responsables de l'engagement sociétal, responsables de la maîtrise d'ouvrage, directeurs du patrimoine, directeurs de site...).

¹⁵ RTE, 2023, [La disposition des Français à changer leurs modes de vie en faveur de la transition énergétique](#)

Vue d'ensemble des actions menées durant l'hiver 2022-2023

A. Les actions menées par les acteurs institutionnels et du secteur résidentiel

1. L'information et la communication sur les écogestes

Dans le cadre du Plan de sobriété, la **campagne de communication gouvernementale « Chaque geste compte »** a été diffusée afin de mobiliser le grand public sur la nécessité de sobriété énergétique au cours de l'hiver 2022-2023. Elle comporte actuellement trois volets.

Le premier volet de cette campagne gouvernementale multicanale a été officiellement présenté par la ministre de la Transition énergétique lors du lancement du Plan de sobriété énergétique du 6 octobre 2022, et a été diffusé jusqu'en février 2023. Cinq écogestes ont été retenus pour la version de l'hiver 2022, basés sur le gisement d'économie d'énergie qu'ils représentaient : régler le chauffage à 19°C, éteindre les appareils en veille, installer un thermostat programmable, lancer les appareils en heures creuses et enfin, limiter la consommation d'eau chaude.

Compte tenu des risques sur l'approvisionnement, une **coordination avec les campagnes de communication des fournisseurs d'énergie** (EDF, Engie, etc.) a été organisée, en travaillant sur une uniformisation des messages (« je baisse, j'éteins, je décale ») pour assurer une

convergence des messages pour une meilleure compréhension de tous. Cette campagne a également été reprise par des acteurs privés et leurs représentants, dont le plus notable est le partenariat avec Perifem (fédération des acteurs de la distribution) qui a permis l'affichage de messages déclinés de celle-ci dans les enseignes de grande distribution.

Les post-tests réalisés ont montré qu'**après seulement un mois de diffusion, 74 % des Français avaient été exposés à la campagne, 68 % d'entre eux étaient capables de restituer des gestes sobriété**, et 62 % d'entre eux déclaraient être incités à modifier leurs habitudes de consommation d'énergie¹⁶. Les tests réalisés à l'issue de la diffusion en février 2023 ont montré des chiffres en hausse, avec un très fort taux d'exposition des Français à ces messages de sobriété.

Enfin, la campagne a reçu le prix « **Bouger les lignes** » de l'Alliance de la presse d'information générale le 5 octobre 2023, à l'occasion des rencontres de la presse d'information prévues.

¹⁶ Post-test de la campagne « Chaque geste compte », réalisé par BVA, décembre 2022



Source : Campagne de communication Chaque geste compte, hiver 2022-2023

L'ADEME a également publié des fiches récapitulant les gestes simples permettant de réduire la consommation d'énergie cet hiver à la maison, en copropriété, dans les transports, dans les usages numériques mais également dans les collectivités et les entreprises.

Ressources : guides et fiches pédagogiques

L'ADEME a produit plusieurs guides pour réaliser des économies d'énergie :

- ["20 solutions pour réduire sa consommation d'électricité"](#)
- ["Eau et énergie : comment réduire la facture ?"](#)
- ["10 gestes pour faire des économies d'énergie chez soi"](#)
- ["10 gestes pour faire des économies d'énergie dans votre immeuble"](#)
- ["10 gestes de sobriété numérique pour tous"](#)
- ["10 gestes pour économiser l'énergie l'été"](#)

Des fiches pédagogiques [Ecowatt](#) et [Ecogaz](#) ont également été réalisées avec les acteurs gestionnaires de réseau, et avec l'ADEME pour Ecogaz. Elles répertorient les écogestes et les solutions de pilotage permettant de réaliser des économies d'énergie au quotidien et pendant les heures d'alerte à l'échelle de l'habitat.

À l'issue de cette période, il convenait d'inscrire les nouvelles habitudes sur un temps long, afin de maintenir les efforts de sobriété avec une perspective de limitation du changement climatique. Pour ce faire, deux nouveaux volets ont été diffusés, l'un pour sensibiliser les Français sur les gestes estivaux à l'été 2023, et l'autre à l'automne 2023, pour les remobiliser à l'approche de l'hiver.

Dans cette dynamique impulsée par le Gouvernement, les différents acteurs du secteur résidentiel se sont mobilisés pour participer à la communication sur les actions de sobriété auprès des résidents.

- **Les bailleurs et propriétaires** interrogés, ainsi que plusieurs autres acteurs du secteur résidentiel, ont globalement pris des mesures pour promouvoir la sobriété énergétique. Certains ont par exemple rapporté avoir **élaboré des guides pratiques expliquant les avantages économiques et écologiques de la sobriété, en mettant l'accent sur les gestes quotidiens** en plus des travaux de plus grande ampleur. Ils se sont appuyés sur les canaux de communication déjà en place à leur disposition

comme, par exemple, les revues et autres communications papier envoyées aux locataires et résidents, mais aussi leurs sites internet et les réseaux sociaux.

Des exemples d'actions

Dans le cadre d'un Partenariat entre l'UNPI (Union nationale de la propriété immobilière) et Helligo, l'UNPI a décidé de communiquer à son réseau le contenu d'un ouvrage intitulé « **52 astuces pour économiser toute l'année !** ». Ce guide propose diverses actions recommandées aux particuliers pour réaliser des économies d'énergie. Une partie de ce document a été publiée dans le journal mensuel de l'UNPI, qui compte 50 000 abonnés. Parmi les mesures les plus courantes, sont cités les principaux écogestes tels que la réduction de la température de chauffage d'un degré, l'installation de systèmes de régulation et de programmation, la mise en mode hors gel du chauffage en cas d'absence prolongée, ou encore l'installation de mousseurs sur les robinets, entre autres...

ont été adoptés par les bailleurs sociaux qui ont signé les chartes associées. Ils s'engagent et sont accompagnés pour réduire les périodes de chauffage et fournir des consignes appropriées à leurs locataires.

Des exemples d'actions

« Mon Appart'Eco » est une initiative du Plan d'urgence logement énergie (PULE) 2022-2023 d'ACM Habitat by Altémed, bailleur social d'Occitanie, en collaboration avec Montpellier et sa Métropole, pour lutter contre la crise énergétique. Le programme PULE comprend neuf mesures, dont la sensibilisation de 3 000 locataires aux écogestes via l'appartement témoin, l'installation de boîtiers « Voltalis » pour gérer l'électricité, le remplacement des radiateurs anciens par des modèles éco-énergétiques, et l'utilisation d'ampoules LED. Ces actions ont concerné 6 000 logements et ont permis d'économiser 594 GWh d'énergie, de réduire les émissions de CO₂ de 280 tonnes et de réaliser 1 000 000 € d'économies pour les locataires.

- **Les bailleurs sociaux**, afin d'améliorer la qualité de vie des locataires tout en contribuant à la lutte contre la précarité énergétique, ont participé à communiquer sur la sobriété énergétique auprès de leurs résidents. Par exemple :
 - des **communications nationales** sur la sobriété énergétique ont été lancées pour sensibiliser les locataires ;
 - des **kits de communication**¹⁷ ont été diffusés, comme par exemple des kits « fausses bonnes idées » pour aider les occupants à adopter des pratiques énergétiques responsables ;
 - les **dispositifs d'alerte nationaux tels que les signaux EcoWatt**¹⁸ et EcoGaz
- **Les fournisseurs d'énergie** ont aussi eu recours à des actions de communication ciblées et variées : newsletters informatives à intervalles réguliers, brochures détaillant les écogestes par pièce du logement, présence active sur les médias sociaux pour diffuser largement des messages pédagogiques, etc. À la demande du MTE, les fournisseurs ont également déployé des actions incitant financièrement leurs clients à diminuer leur consommation énergétique (prime dont le niveau dépend de la diminution de la consommation, challenge, etc.).

¹⁷ L'Union Sociale pour l'Habitat, 2022, [Dossier Energie / Sobriété](#)

¹⁸ L'Union Sociale pour l'Habitat, 2022, [L'USH s'engage à faire la promotion du service d'alerte Ecowatt auprès des organismes Hlm](#)

Enfin, **d'autres acteurs économiques, comme des entreprises de bricolage**, ont aussi pris des initiatives de communications ciblées pour favoriser la mise en œuvre d'actions de

sobriété dans le quotidien des Français : articles pédagogiques sur leurs sites internet, affichages en magasin, campagnes digitales de sensibilisation...

2. L'information sur la consommation du ménage

La connaissance de sa consommation d'énergie (en kWh et également en euros) apparaît comme un levier important pour enclencher des actions de sobriété et réduire sa consommation. Elle permet d'abord aux individus de prendre conscience de l'ampleur de leur consommation énergétique et de son impact environnemental et financier, et ainsi les inciter à la réduire. Par ailleurs, disposer d'une vue claire de la consommation réelle et en temps réel permet de définir des objectifs de réduction d'énergie précis et réalisables. Les ménages sont ainsi en mesure de suivre leurs progrès au fil du temps grâce à des données de consommation précises. Enfin, la surveillance de la consommation énergétique permet d'identifier les secteurs où l'énergie est gaspillée, et ainsi cibler les solutions sur les gisements d'énergie potentiels (le remplacement d'équipements obsolètes, l'amélioration de l'isolation des bâtiments ou l'adoption de comportements plus éco-responsables, etc.). Des études ont d'ailleurs montré que l'accessibilité à l'information sur la consommation d'énergie à travers des dispositifs expérimentaux intelligents (tablettes et prises communicantes) peut entraîner une réduction de la consommation d'énergie de 10 %¹⁹.

Ainsi, afin de favoriser la connaissance qu'ont les ménages de leur consommation énergétique, différents acteurs mettent à disposition les données nécessaires.

Les gestionnaires du réseau mettent à disposition des particuliers des données de consommation électrique qui leur permettent

de mesurer leurs efforts de sobriété dans la durée. Ils produisent également des indicateurs à l'échelle nationale ou infranationale. Par exemple, Enedis publie l'évolution de la consommation électrique chaque semaine ainsi qu'une carte départementale de la consommation d'électricité à travers [l'Observatoire français de la transition écologique](#).

De la même façon, les gestionnaires de réseau, les fournisseurs et les gestionnaires d'application de pilotage permettent l'accès aux données de consommation en temps réel pour leurs clients.

Des exemples d'actions

- **EDF** a développé l'application EDF&Moi, permettant aux clients de surveiller leur consommation en temps réel et de recevoir des informations sur leur utilisation d'énergie.
- L'application **Ekwater** offre aux utilisateurs la possibilité de comparer leurs habitudes de consommation avec des logements similaires, encourageant ainsi des choix plus éclairés. À l'hiver 2022-2023, Ekwater a également mis en place, en partenariat avec RTE, l'opération Nightwatch, qui permet de relayer les pics de consommation par sms auprès de leurs clients.
- Les **coopératives d'Enercoop** ont développé des outils comme la solution [MonSuiviConso](#). Ce service aide les consommateurs à analyser leurs consommations et leur propose des solutions pour les réduire ou bien pour optimiser leurs options tarifaires.

¹⁹ Tableau de bord de l'habitat, 2019, [Affichage des consommations d'électricité : comprendre pour économiser](#)

Des exemples d'actions

Créée en 2017, **Lite** s'appuie sur les données des compteurs communicants pour aider 40 000 ménages à comprendre et à optimiser leur consommation d'énergie. L'entreprise agit à travers la sensibilisation aux consommations. Elle a développé une technologie permettant de récupérer et d'analyser les données de consommation énergétique, ce qui permet aux utilisateurs de comprendre leur consommation et de garder un œil sur celle-ci grâce à une interface de suivi et d'analyse.

Afin de répondre à la crise de l'hiver 2022-2023, Lite a par ailleurs mis en place un **compteur solidaire appelé « Le Défi des allumés »**. Ce compteur permet d'agréger les consommations de tous les participants et de mesurer les économies réalisées. Cette initiative a permis de créer un esprit de communauté chez les participants, favorisant l'engagement dans la réduction de leur consommation d'énergie. Actuellement, **plus de 31 000 foyers sont engagés dans ce défi** en France.

3. La formation et l'accompagnement des ménages

Les gestionnaires immobiliers, les bailleurs privés ou sociaux ainsi que les entreprises de bricolage, grâce à leur accès privilégié aux ménages, peuvent participer à leur formation et à leur accompagnement. Ainsi, au cours de l'hiver dernier, certains gestionnaires immobiliers et bailleurs ont rapporté avoir organisé des ateliers ou des webinaires pour informer et éduquer les locataires (sur l'augmentation des coûts, sur le pilotage énergétique des bâtiments, etc.). Au niveau local, des gestionnaires de résidence ont pu organiser des réunions préparatoires avant les assemblées générales pour expliquer les factures et sensibiliser les clients aux enjeux de la sobriété énergétique par exemple.

Les entreprises de bricolage et le négoce, quant à eux, peuvent former leurs conseillers

sur la sobriété énergétique afin d'offrir des conseils adaptés sur les dispositifs permettant de réduire sa consommation d'énergie (installation d'isolants, de thermostats programmables, etc.) ou encore sur l'importance de l'entretien régulier des équipements pour améliorer leur efficacité énergétique.

Les fournisseurs d'énergie peuvent former les ménages en proposant des programmes de sensibilisation sur l'efficacité énergétique et en offrant des audits énergétiques. Ils peuvent aussi aider les ménages à réduire leur consommation d'énergie en partageant des informations régulières sur les consommations excessives, mais aussi sur les économies réalisées, et en mettant en place des outils de suivi de la consommation.

Des exemples d'actions

GRDF a initié plusieurs démarches d'accompagnement à la sobriété auprès des consommateurs de gaz raccordés au réseau. Il s'agissait, d'une part, de mettre à disposition des consommateurs leurs données quoti-

diennes de consommation de gaz et de leur proposer un espace client dédié afin qu'ils puissent être aidés à maîtriser leur consommation, se situer par rapport aux consommations moyennes et recevoir des

alertes en cas de dépassement. Il s'agissait, d'autre part, de sensibiliser les clients et les partenaires de GRDF à la sobriété. Plusieurs actions ont notamment été déployées vis-à-vis des clients résidentiels consommant plus que la moyenne, dont l'envoi de courriers et la transmission de recommandations appropriées. En fonction de la cause de la surconsommation (bâtiment mal isolé ou équipements vétustes), GRDF orientait les clients vers les bons professionnels de la rénovation ou des artisans qualifiés. 30 000 clients ont ainsi pu être accompagnés jusqu'à fin avril 2023. **Pour les propriétaires de maisons individuelles, une réduction de 12,7 % de la consommation de gaz a été observée entre l'hiver 2022-2023 et l'hiver 2023-2024. Pour ceux ayant été informés de leur surconsommation, cette réduction a atteint 16,5 %, tandis que ceux ayant bénéficié d'un accompagnement spécifique ont enregistré une réduction de 18,4 %.** Ces économies d'énergie résultent principalement de l'adoption de comportements écoresponsables, car les travaux de rénovation n'avaient pas encore été effectués lors de l'évaluation. Les surconsommateurs ont réduit leur consommation plus rapidement que la moyenne grâce à ces changements de comportement.

- **Le Programme Déclics** est un programme d'accompagnement des foyers pour adopter des modes de vie plus sobres, à travers différentes thématiques (énergie, eau, déchets, alimentation). Des défis sont animés sur plusieurs mois et se jouent collectivement, comme le défi énergie qui se déroule du 1^{er} décembre au 30 avril. Les équipes participantes (constituées de familles, amis, voisins ou collègues) ont comme mission de réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8 %, uniquement en modifiant quelques habitudes quotidiennes. Au cours des dernières éditions, plus de 63 000 foyers (soit près de 180 000 personnes) ont participé au programme et 12 % d'économies ont été réalisées en moyenne sur les consommations énergétiques, soit environ 200 €/foyer/an. Les participants sont accompagnés, conseillés et outillés localement par des animateurs Déclics sur toute la durée du défi et peuvent suivre et évaluer leurs consommations d'énergie sur la plateforme numérique dédiée.

4. La gamification et les challenges

Certains acteurs encouragent l'engagement des partenaires et du public en utilisant des initiatives ludiques telles que des jeux de société ou des concours interactifs sur leur site Internet, et envisagent également le développement d'outils de suivi et de gamification pour renforcer davantage leurs actions de sensibilisation à la sobriété énergétique.

Cependant, si les défis et les concours peuvent être efficaces pour stimuler des gains temporaires en matière d'économies d'énergie, ils ne garantissent pas nécessairement un changement de comportement à long terme. Il est donc important de compléter ces initiatives par d'autres efforts de sensibilisation et d'éducation continue afin de maintenir les économies d'énergie sur le long terme.

Des exemples d'actions

- **Le concours CUBE Logements** est un outil à destination des bailleurs, syndicats ou gestionnaires de résidences pour travailler avec leurs locataires sur la maîtrise des consommations et donc, des charges. Le principe est simple, ils ont un an pour déployer le maximum d'efforts dans le but d'obtenir la baisse de consommation d'énergie la plus importante par rapport à une période témoin. **Depuis son lancement, les résultats mènent en moyenne à 10 % d'économies d'énergie par bâtiment sur une année de concours.**
- **Don de Chaleur** est une application qui propose des défis ludiques et solidaires pour inciter les Français à adopter des comportements sobres en énergie, et qui reverse une partie des économies réalisées vers des associations qui luttent contre la précarité énergétique. L'application se connecte aux compteurs Linky et Gazpar pour mesurer les économies d'énergie réalisées par les participants. **Depuis son lancement, 18 % d'énergie ont été économisés en moyenne par foyer.**

5. Les incitations financières des fournisseurs d'énergie

À la demande du MTE, les fournisseurs d'énergie ont mis en place des incitations en faveur de la sobriété énergétique en créant des dispositifs qui encouragent leurs clients à réduire leur consommation d'électricité.

Ces dispositifs s'inscrivent en complément des offres permettant d'inciter au décalage de la consommation hors des périodes de pointe ou en cas de forte tension sur le réseau électrique (heures pleines/heures creuses, EDF Tempo...). Ainsi, des **primes** (dont le montant varie en fonction de la réduction de consommation électrique réalisée par les ménages sur une période considérée), des **dispositifs de ludification** (avec attribution d'une prime aux clients qui réussissent des défis de réduction les jours de tensions sur le réseau), des **remises lors de consommations plus faibles qu'estimées** ont été mises en place par les différents fournisseurs. Néanmoins, le nombre de foyers ayant profité de ces dispositifs reste relativement modeste.

À noter que le principe de ces dispositifs sera reconduit lors de l'hiver 2023-2024.

Des exemples d'actions

Les dispositifs tels que **Mon Bonus Engie (devenu écodéfi+)** invitent les clients à réduire leur consommation d'électricité certaines journées avec une rémunération en contrepartie de cet « effacement » volontaire. Engie a constaté une baisse de consommation supérieure parmi les clients ayant participé à ces journées Mon Bonus Engie - de l'ordre de 8 % - par rapport aux autres clients (baisse de consommation réalisée entre décembre 2022 et février 2023 par rapport à l'année passée). Au total, la consommation journalière résidentielle d'une ville de 347 000 habitants comme Nice a été économisée (soit 2 GWh d'électricité)²⁰.

²⁰ ENGIE, 2023, [Sobriété énergétique : plus de 200 000 clients récompensés et 8 % de plus de réduction d'énergie.](#)

B. Les actions mises en place par les Français dans leur logement

1. Des gestes de sobriété adoptés par une partie importante de Français

L'enquête réalisée par Toluna Harris témoigne d'une forte dynamique de sobriété l'hiver dernier : **89 % des Français déclarent avoir entrepris au moins une action spécifique**

pour économiser de l'énergie, et une majorité des ménages affirme avoir adopté davantage de gestes sur le chauffage l'hiver dernier par rapport aux hivers précédents.

a) Une bonne connaissance des gestes à adopter

Les Français déclarent avoir une connaissance élevée des gestes à accomplir pour économiser de l'énergie, **95 % d'entre eux se disant au courant de ces gestes**. Cependant, près de la moitié (46 %) considère avoir encore des progrès à faire, estimant ne pas connaître tous les gestes à adopter.

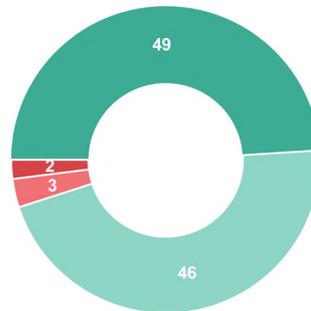
La connaissance des gestes semble moins élevée parmi les jeunes (18-24 ans), où 16 % déclarent ne pas les connaître, contre seulement 5 % dans la population générale. Ces jeunes sont ainsi surreprésentés parmi ceux qui n'ont pas agi en raison de leur méconnaissance des gestes à accomplir.

Les Français font part d'un niveau de maîtrise marqué des gestes à adopter pour réaliser des économies d'énergie dans leur logement : la quasi-totalité déclare les connaître, dont près de la moitié disent bien les connaître

D'une manière générale, pour économiser de l'énergie dans le logement, diriez-vous que... ?
- À tous, en % -

Je ne connais pas vraiment les gestes/actions : 5%

18-24 ans : 16%



Je connais au moins certains gestes/actions : 95%

Je connais bien les gestes/actions à mettre en place : 49%
35 ans et plus : 53%

- Je connais bien les gestes/actions à mettre en place
- Je connais certains gestes/actions à mettre en place, mais sans doute pas tous
- Je ne connais pas vraiment les gestes/actions à mettre en place, et j'aimerais recevoir des conseils
- Je ne connais pas vraiment les gestes/actions à mettre en place, et cela ne m'intéresse pas spécialement de recevoir des conseils

La perception du plan de sobriété – Détails

Q. La France a lancé un grand plan de sobriété pour passer l'hiver. Pour vous, cela a été :
Base : Ensemble

En %, « Oui »	ENSEMBLE DE L'ÉCHANTILLON	SELON LE SEXE		SELON L'ÂGE						SELON LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE					SELON LE TYPE DE LOGEMENT	
		Hommes	Femmes	Moins de 25 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70 ans et plus	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités	Maison individuelle	Logement collectif
La preuve qu'on n'a pas investi dans les énergies renouvelables autant qu'il aurait fallu	69	68	71	65	66	69	72	74	72	73	72	68	67	72	70	69
Une preuve de sagesse : il faut réduire durablement notre consommation d'énergie	69	67	71	65	62	66	70	75	75	76	70	65	60	75	69	69
Un signe de déclin de la France : nous sommes maintenant sous la menace de coupures d'électricité comme dans certains pays en développement	62	61	62	56	60	63	63	62	64	61	62	62	60	63	63	59
La preuve qu'on n'a pas investi dans le nucléaire autant qu'il aurait fallu	59	66	53	46	52	57	61	65	71	64	58	52	58	69	62	56
La preuve que les énergies renouvelables ne peuvent contribuer que de façon très marginale aux besoins énergétiques de la France	58	59	56	46	49	55	60	64	67	59	55	55	56	65	60	54
Une nécessité : il y avait un problème technique sur les centrales nucléaires et on ne pouvait pas faire autrement	52	55	50	49	46	49	54	56	59	62	53	47	46	58	52	52
La preuve que la fermeture des centrales au fioul et au charbon était prématurée : il ne fallait pas les fermer, même si elles contribuent au changement climatique	34	31	36	34	34	31	33	34	38	30	29	34	37	36	36	31

La perception du plan de sobriété – Détails

Q. La France a lancé un grand plan de sobriété pour passer l'hiver. Pour vous, cela a été :

Base : Ensemble

En %, « Oui »	ENSEMBLE DE L'ÉCHANTILLON	SELON LA CATÉGORIE D'AGGLOMÉRATION					SELON LA RÉGION				
		Rural 19.999 hab.	2.000 à 99.999 hab.	20.000 à 100.000 hab. et plus	Agglo. de Paris	Ille-de- France	Nord- Ouest	Nord-Est	Sud- Ouest	Sud-Est	
La preuve qu'on n'a pas investi dans les énergies renouvelables autant qu'il aurait fallu	69	67	71	68	72	69	69	71	67	69	71
Une preuve de sagesse : il faut réduire durablement notre consommation d'énergie	69	65	68	71	71	71	70	71	65	71	69
Un signe de déclin de la France : nous sommes maintenant sous la menace de coupures d'électricité comme dans certains pays en développement	62	63	64	60	61	61	61	62	61	63	62
La preuve qu'on n'a pas investi dans le nucléaire autant qu'il aurait fallu	59	60	61	59	59	59	59	58	59	60	62
La preuve que les énergies renouvelables ne peuvent contribuer que de façon très marginale aux besoins énergétiques de la France	58	58	59	57	57	57	57	55	60	59	57
Une nécessité : il y avait un problème technique sur les centrales nucléaires et on ne pouvait pas faire autrement	52	50	50	50	55	53	52	54	49	54	52
La preuve que la fermeture des centrales au fioul et au charbon était prématurée : il ne fallait pas les fermer, même si elles contribuent au changement climatique	34	37	35	32	32	31	31	34	37	33	32

Source : RTE, 2023, [Etude sur les mécanismes de décision des Français en matière de consommation énergétique](#)

Les données issues du sondage RTE révèlent une perspective intéressante sur la perception de la sobriété en France. D'une part, **une majorité significative, soit 52 %, considère la sobriété comme une nécessité**, suggérant une prise de conscience croissante de l'importance de réduire la surconsommation et de vivre de manière plus responsable sur le plan environnemental. D'autre part, une proportion encore plus élevée, soit 69 %, la voit comme une preuve de sagesse, indiquant que la sobriété est souvent associée à des valeurs positives, telles que la prudence et la responsabilité. Cependant, le fait que 62 % des personnes

interrogées considèrent également la sobriété comme un signe de déclin de la France suggère qu'une part de la population a des opinions contradictoires : **pour certains la sobriété est un signe de sagesse et en même temps un signe de déclin**. Il semble y avoir une tension entre la reconnaissance de la nécessité de la sobriété et la crainte que cela puisse être interprété comme un signe de faiblesse économique ou sociale. Ces résultats mettent en lumière la **complexité des attitudes envers la sobriété** et la nécessité d'un dialogue constructif pour mieux comprendre et aborder ces perceptions contradictoires.

b) L'apprentissage de la flexibilité électrique

La flexibilité énergétique résidentielle se concentre sur la capacité à réduire et/ou décaler temporairement la demande énergétique. Cela peut être réalisé en ajustant la consommation électrique ou la puissance nécessaire pour certains appareils tels que le chauffage, permettant ainsi de s'adapter aux fluctuations de la production

d'énergie en réduisant la demande lorsqu'elle est insuffisante. Par exemple, le sondage Toluna Harris²¹ montre que **respectivement 67 % et 58 % des Français ont décalé l'utilisation de leur lave-linge et de leur lave-vaisselle en dehors des heures de pic de consommation, parmi lesquels 35 % et 31 % déclarent l'avoir fait plus cette**

²¹ Sondage Toluna Harris, question 15

année que l'hiver précédent. 52 % des répondants déclarent aussi avoir décalé ces mêmes usages le week-end.

Au cours de l'année 2022, RTE a étendu l'utilisation du signal Ecowatt dans le but d'informer les Français sur les risques potentiels de coupures d'électricité, tout en encourageant des actions spécifiques visant à réduire la demande d'électricité lors des périodes de tension du réseau électrique. Les résultats de l'enquête RTE mettent en évidence une **notoriété très élevée du dispositif Ecowatt**, largement connu par près de 70 % des Français. **Cette notoriété se traduit par une forte intention d'agir chez les personnes sensibilisées** : près des trois quarts de ceux qui ont déclaré connaître Ecowatt avaient l'intention de réduire leur consommation, et la moitié d'entre eux avait prévu d'adopter des mesures spécifiques pour réduire leur consommation en cas d'alerte.

Cette notoriété du dispositif est liée à une campagne de communication étendue menée conjointement par RTE, le Gouvernement et un réseau de partenaires. Ce dispositif a également été diffusé lors des programmes météo des grandes chaînes de télévision, augmentant la visibilité de cet indicateur. Près de trois millions de Français ont téléchargé l'application, des centaines d'entreprises et de collectivités ont pris l'engagement de réduire ou de moduler leur consommation et de nombreux médias ont relayé le signal. Ce sont notamment les individus de plus de 50 ans qui ont eu connaissance de ce dispositif, indépendamment de leur zone géographique, d'après le sondage IPSOS pour RTE²².

Vers un pilotage accru de la recharge des véhicules électriques

Les émissions de gaz à effet de serre liées au transport routier représentent actuellement 29 % des émissions nationales²³. Afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles, l'électrification de ce secteur est cruciale. Depuis 2018, le nombre de véhicules électriques et hybrides a augmenté considérablement, se multipliant par 7, et le nombre de points de recharge publics a quadruplé. Faciliter le pilotage de la recharge afin d'assurer le bon fonctionnement du système électrique devient un enjeu adjacent à la réduction et au décalage des consommations électriques du secteur résidentiel.

Dans son rapport consacré à l'accompagner du déploiement de la mobilité électrique²⁴, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) fait plusieurs recommandations à cet égard :

- la généralisation d'un pilotage simple de la recharge, *a minima* du type heures pleines / heures creuses, ce qui nécessite la mise en œuvre de solutions de pilotage mais aussi des offres tarifaires attractives ;
- un développement des offres heures pleines / heures creuses plus finement différenciées temporellement de la part des fournisseurs d'énergie ;
- la mise en œuvre d'une plateforme commune permettant la mise à disposition de manière standardisée aux tiers autorisés des informations du contrat de fourniture électrique et des tarifs associés.

²² RTE, 2023, [La disposition des Français à changer leurs modes de vie en faveur de la transition énergétique](#)

²³ Insee, Données 2021 : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015759>

²⁴ Commission de régulation de l'énergie, 2023, Les recommandations de la CRE pour accompagner le déploiement de la mobilité électrique

En revanche, la **compréhension des gestes de flexibilité et de leur ordre de priorité semble encore incomplète**, car plus d'un tiers des répondants a indiqué ne pas savoir quelles actions entreprendre, bien qu'ils soient prêts à agir. Cette lacune est plus prononcée chez les moins de 25 ans, qui se distinguent par leur volontarisme (85 % d'entre eux sont disposés à agir) mais également par leur moindre sensibilisation aux leviers d'action (seulement la moitié avait prévu des gestes concrets). La compréhension des gestes de flexibilité à adopter et de la nécessité de les intégrer au quotidien est donc encore incomplète.

c) Des sources d'informations variées

Le sondage Harris Toluna²⁵ rapporte que la télévision est une source d'information sur les moyens de réduire sa consommation d'énergie pour 25 % des répondants, une proportion similaire pour toutes les générations et catégories socioprofessionnelles. Internet est une source d'information privilégiée pour les répondants parmi lesquels 17 % cherchent des informations sur les sites des pouvoirs publics, 7 % sur les réseaux sociaux et 22 % ailleurs sur internet. 28 % des personnes interrogées ont recherché des informations pour réduire leur consommation d'énergie auprès de fournisseurs d'énergie

Cela souligne la nécessité de **renforcer la sensibilisation à l'existence du dispositif**, en particulier auprès des jeunes, en explorant d'autres formats de communication. De plus, il est nécessaire de **poursuivre les efforts de pédagogie et de clarification concernant les leviers d'action**, afin de maximiser l'efficacité de la réponse collective en cas de besoin.

Un dispositif similaire a été lancé par GRTgaz : la plateforme en ligne **Ecogaz** permet de recevoir des alertes en cas de tension et de savoir à quel moment réduire la consommation de gaz naturel.

tels qu'EDF et Engie. Il est également intéressant de noter un écart générationnel, **car les moins de 35 ans se tournent davantage vers des sources d'information en ligne** (hors réseau sociaux et sites des pouvoirs publics), à hauteur de 34 %, tout en sollicitant seulement leurs fournisseurs d'énergie à hauteur de 12 %. Les plus de 50 ans en revanche sont 33 % à faire appel à leurs fournisseurs d'énergie mais seulement 15 % à chercher des informations sur internet (hors réseau sociaux et sites des pouvoirs publics), et 2 % seulement à consulter les réseaux sociaux.

d) Une perte de confort perçue comme acceptable

L'enquête réalisée par Toluna Harris révèle que **la majorité des Français a perçu les mesures de sobriété énergétique dans leur quotidien comme étant relativement acceptables, bien que cela ait entraîné une certaine perte de confort**.

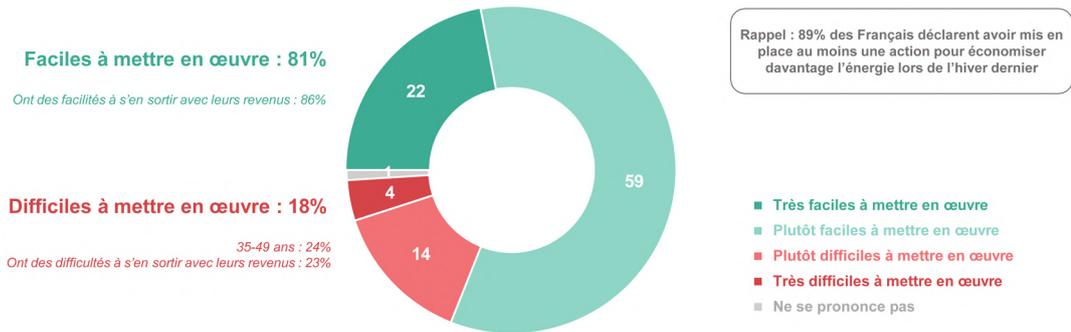
Environ **81 % de ceux qui ont pris des mesures pour réduire leur consommation d'énergie (c'est-à-dire 89 % des Français) ont déclaré que ces mesures étaient plutôt faciles à mettre en œuvre** (résultats confirmés par l'enquête d'opinion Ipsos-RTE), même si une majorité d'entre eux ont tout de même fait part d'un sentiment de perte de confort en conséquence de ces actions (Toluna Harris).

²⁵ Sondage Toluna Harris, question 26

8 Français ayant mis en place des actions pour économiser davantage l'énergie l'hiver dernier déclarent que ces actions ont été faciles à mettre en œuvre

Les actions spécifiques que vous avez mises en œuvre au cours de l'hiver dernier pour faire des économies d'énergie vous ont-elles paru faciles ou difficiles à mettre en œuvre de manière générale ?

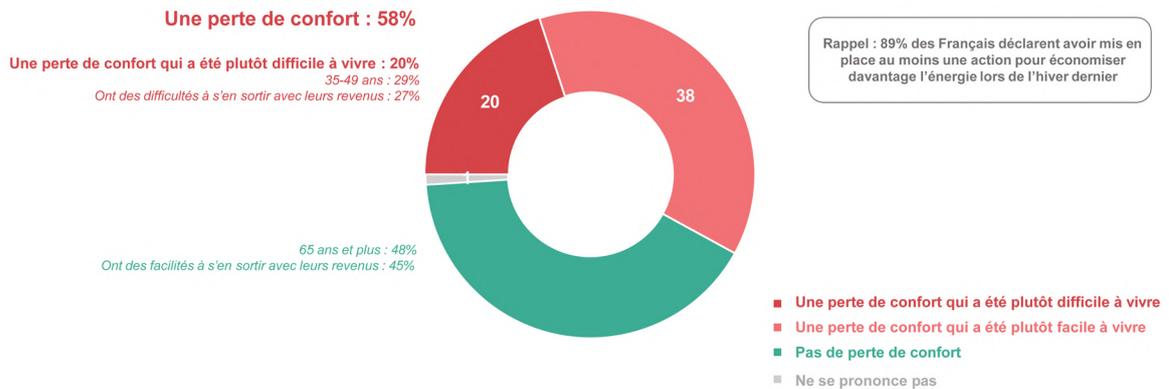
- À ceux qui indiquent avoir mis en place au moins une action pour économiser davantage l'énergie lors de l'hiver dernier, en % -



Même si plus de la moitié des Français ayant mis en œuvre ce type d'action reconnaissent qu'elles ont impliqué une perte de confort, seuls 20 % d'entre eux indiquent que cette perte de confort était difficile

Et globalement, ces actions ont-elles eu pour conséquence pour vous... ?

- À ceux qui indiquent avoir mis en place au moins une action pour économiser davantage l'énergie lors de l'hiver dernier, en % -



Malgré la perte de confort, la majorité des Français a jugé les mesures réalisables. **Seulement 20 % de ceux qui ont mis en place des actions ont trouvé cela difficile**, avec une légère surreprésentation des ménages les plus précaires. **La plupart des Français semblent donc prêts à accepter un certain niveau de contrainte ou de perte de confort pour contribuer à la sobriété énergétique et à la réduction de la consommation d'énergie.**

Les ménages les plus précaires sont proportionnellement plus nombreux à avoir exprimé des difficultés à vivre les efforts de sobriété, qui sont dans leur cas davantage subis que choisis. Néanmoins, seulement un quart (27 %) de ménages précaires a exprimé des difficultés. Ce point demanderait à être analysé plus en profondeur. Une hypothèse pourrait être que, bien que ces foyers vulnérables subissent des difficultés, leur expérience passée peut avoir contribué à une meilleure adaptation aux contraintes énergétiques actuelles. L'enquête Ipsos pour RTE permet également de classer les actions en faveur de la transition énergétique en trois niveaux de difficulté :

- Les Français sont ouverts à des transformations de niveau 1, telles que la poursuite des actions de sobriété entreprises pendant l'hiver 2022-2023, un premier niveau d'électrification du transport individuel et du chauffage, ainsi que le déploiement de moyens de production décarbonés pour remplacer les énergies fossiles.
- Cependant, des transformations plus profondes, de niveau 2, telles que la réduction de l'usage de la voiture et la rénovation des bâtiments, sont perçues comme plus difficiles à réaliser dans l'état actuel des choses.
- Enfin, des changements de mode de vie plus radicaux, de niveau 3, comme le renoncement au véhicule individuel, la limitation de la surface par personne et la transition vers le logement collectif, sont encore largement en décalage avec les aspirations de la population française et se heurtent à des obstacles culturels et organisationnels importants.

Dans l'ensemble, les actions entreprises par les Français cet hiver étaient caractérisées par leur simplicité de mise en œuvre. Ces mesures ont été mises en place à équipement constant, et sans modifier en profondeur l'organisation quotidienne. En effet, les actions nécessitant l'installation d'un thermostat, le décalage des usages au-delà du jour en cours, ou encore l'anticipation de l'utilisation des appareils de cuisson, ont systématiquement été les moins fréquemment adoptées.

Ces observations suggèrent que, **pour l'instant, seules les opportunités d'économie d'énergie les plus accessibles ont été exploitées.** Cependant, ces actions ont permis une réduction significative de la consommation d'électricité et pourraient être maintenues à long terme. En effet, **parmi les répondants ayant adopté de nouvelles pratiques de maîtrise de la consommation, la majorité a exprimé son intention de les poursuivre au-delà de la période hivernale.**

Un effet générationnel semble influencer le degré d'adoption des mesures de sobriété, avec une plus grande adhésion observée parmi les segments de population plus âgée (âgés de plus de 50 ans d'après le sondage Toluna Harris). Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que ces groupes de personnes vivent majoritairement dans une maison individuelle dont ils sont propriétaires dans la majorité des cas, et moins souvent dans un appartement. Ainsi, les Français plus âgés vivent sans doute plus généralement dans des logements sur lesquels ils ont plus de marge de manœuvre : ils seraient moins dépendants des chauffages collectifs, leurs logements seraient plus grands et ils pourraient donc moduler les températures par pièce, et enfin, ils disposeraient de plus d'équipements, ce qui leur donnerait un éventail d'action plus large.

2. Les raisons de l'action : le signal prix, moteur principal

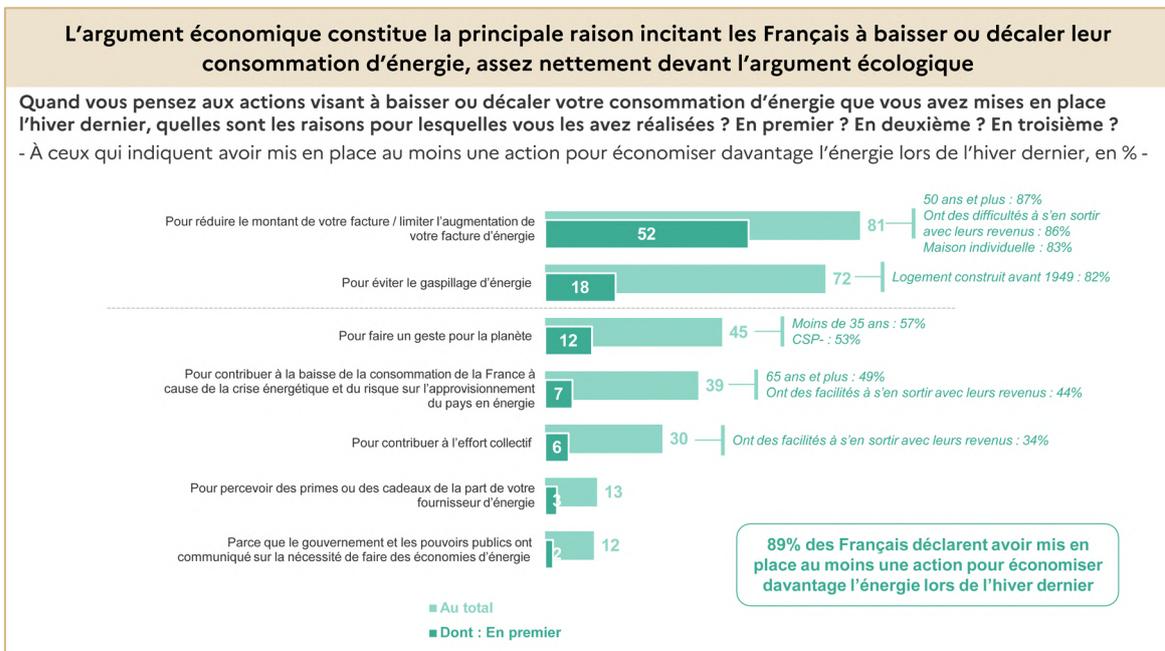
a) Le prix de l'énergie...

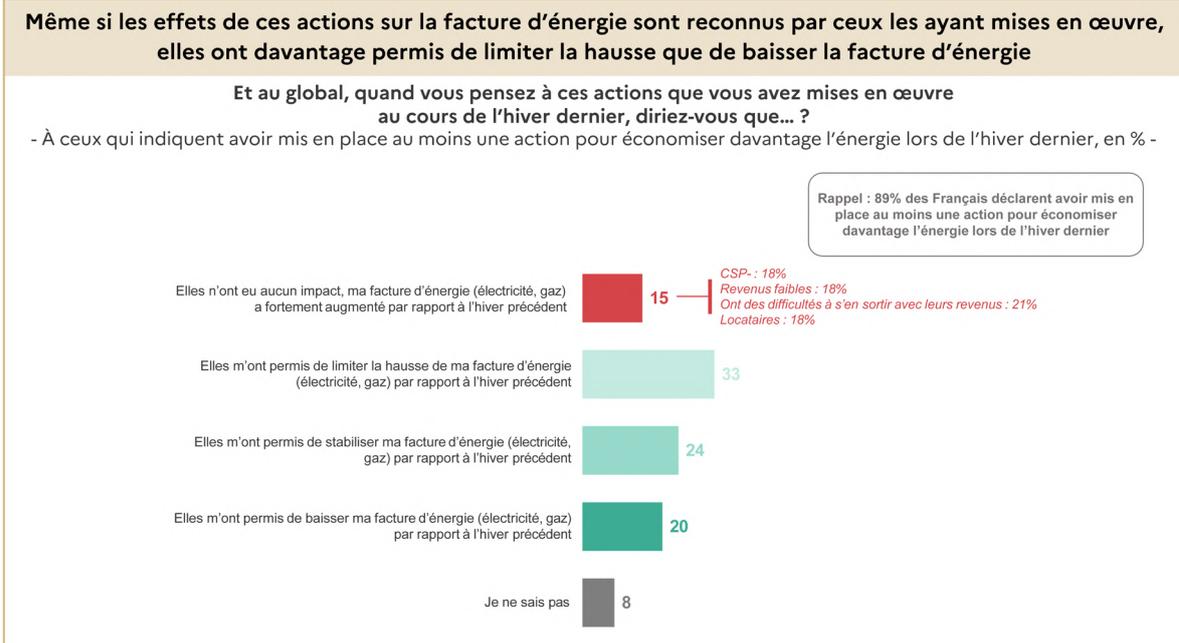
Selon les résultats de l'enquête Toluna Harris et les entretiens réalisés, il ressort clairement que **le principal facteur d'action des Français en faveur de la sobriété énergétique est le prix de l'énergie.**

En effet, dans l'étude Toluna Harris, **la motivation économique est citée comme la première raison qui a encouragé les Français à adopter des comportements économes en énergie**, résultat confirmé par l'enquête Ipsos pour RTE. Ce facteur est étroitement suivi par la volonté de prévenir le gaspillage d'énergie, une démarche qui s'inscrit dans une dimension plus éthique qu'économique. Les ménages précaires sont plus enclins à citer la motivation économique en premier, suggérant que la maîtrise des coûts énergétiques revêt une importance cruciale pour eux (pour approfondir, voir le [Focus 1 : Le signal prix](#)).

Sur ce plan économique, les Français déclarent dans leur majorité avoir vu l'impact de leurs actions sur leur facture. Seul un quart des 89 % ayant agi indique que la facture a augmenté ou ne pas avoir été capable de déterminer l'impact sur celle-ci. Pour les trois quarts d'entre eux, ces actions ont permis de limiter la hausse de la facture, de stabiliser la facture, voire même, pour 20 %, de baisser la facture par rapport aux hivers précédents.

De manière générale, **la question du coût de l'énergie est une préoccupation partagée par 89 % des Français d'après le sondage Harris, avec peu d'écart en fonction des niveaux de revenus.**





b) ...qui s'inscrit dans un contexte plus large d'inflation

Au-delà de la hausse du prix de l'énergie, les gestes de sobriété réalisés à l'hiver 2022-2023 s'inscrivent aussi dans un contexte d'inflation généralisée. **Tout au long de l'année 2022, l'économie française a en effet été confrontée à une augmentation quasi continue des prix.**

Cette situation a eu un impact significatif sur les habitudes de consommation des Français : **80 % des répondants du sondage IPSOS ont déclaré avoir réduit certaines de leurs dépenses habituelles** et notamment celles liées à l'énergie domestique.

L'inflation a également eu un impact sur les niveaux de vie des ménages. **Parmi les ménages dont les revenus mensuels sont stables ou en augmentation en 2022, les deux tiers ont déclaré avoir modifié leurs habitudes de consommation pour faire face à l'inflation**, probablement afin de maintenir un budget constant ou de préserver leur capacité d'épargne²⁶.

Parmi les secteurs de consommation les plus touchés par ces ajustements figurent l'énergie domestique, notamment le chauffage et l'électricité, ainsi que l'alimentation. **Environ 70 % des ménages ont déclaré avoir adapté leurs habitudes de consommation en matière d'énergie domestique pour réaliser des économies**²⁷. Par exemple, au dernier trimestre de 2022 la consommation d'énergie dans le logement a connu la plus forte baisse en volume (-13,3 % pour le poste « énergie, eau, déchets »)²⁸, tandis que les prix de l'électricité, du gaz et d'autres combustibles ont enregistré la plus forte hausse (+29 % pour le prix du gaz et +24 % pour celui de l'électricité par rapport à 2021 en 2022²⁹).

²⁶ Insee, 2023, [Conjoncture française En 2022, face à la hausse des prix, les ménages ont changé leurs habitudes de consommation](#)

²⁷ Insee, 2023, [Conjoncture française En 2022, face à la hausse des prix, les ménages ont changé leurs habitudes de consommation](#)

²⁸ Insee, 2023, [Note de conjoncture - L'inflation reflue, la croissance hésite](#)

²⁹ Vie Publique, 2023, [Prix du gaz et de l'électricité : une hausse historique](#)

Tous les groupes de la population française ont consenti à des ajustements dans leurs habitudes de consommation. Des efforts et des ajustements variés ont été rapportés dans une grande variété de ménages, sans exception ni d'âge, ni de statut socio-professionnel, ni de localisation. Cependant, il existe tout de même des tendances légèrement marquées en fonction des groupes sociaux. Par exemple, les ménages composés de personnes de moins de 35 ans ont été particulièrement enclins à modifier leurs habitudes de consommation en raison de l'inflation, tandis que parmi les ménages

dont la personne de référence a plus de 70 ans, seuls 49 % ont déclaré des changements dans leurs habitudes (contre 77 % en population générale). Les ménages les plus aisés ont également été moins enclins à changer leurs habitudes de consommation³⁰.

La composition du ménage a également joué un rôle important dans la façon dont les ménages ont réagi à l'inflation. Les ménages avec des enfants ont davantage ajusté leurs habitudes de consommation que ceux sans enfant (76 % pour les premiers contre 62 % pour les autres).

c) L'impact sur la précarité énergétique

Les ménages à revenus modestes ont été les plus impactés par cette crise, caractérisée par une hausse des prix de l'énergie (35 %) et de l'alimentaire (7 %), leurs deux plus gros postes de dépenses.

La précarité énergétique, phénomène déjà préoccupant, s'est accentuée avec la récente crise énergétique. **Les hausses de prix ont contraint 81 % des Français à réduire leur consommation d'énergie pour éviter des factures excessives, et 27 % ont souffert dans leur logement l'hiver dernier** d'après les résultats du sondage Harris.

Ainsi, **les réductions de la consommation énergétique constatées cet hiver pourraient dissimuler une réalité plus préoccupante** pour une partie des Français les plus vulnérables. L'Observatoire national de la précarité énergétique³¹ a constaté que **les Français en situation de précarité ont**

rencontré davantage de difficultés à régler leurs factures d'énergie cet hiver, malgré les mesures de protection tarifaire mises en place par le Gouvernement. Cette situation s'est traduite par une **augmentation des interventions pour impayés de factures (+ 10 % en 2022), une hausse du recours aux aides** pour le paiement des factures d'énergie, ainsi qu'une **augmentation du nombre de ménages qui limitent leur consommation de chauffage** afin d'éviter des factures excessives (+ 9 points en 2022). Ce dernier aspect est particulièrement prononcé chez les jeunes.

Ces défis économiques et énergétiques mettent en évidence la nécessité de promouvoir une sobriété énergétique différenciée et accompagnée, dans un souci de justice sociale, car l'impact sur les foyers vulnérables est particulièrement préoccupant.

³⁰ Insee, 2023, [Conjoncture française En 2022. face à la hausse des prix, les ménages ont changé leurs habitudes de consommation](#)

³¹ ONPE, 2022, [Tableau de bord de la précarité énergétique 2022](#)

Ressources

Qu'ils soient publics ou privés, de nombreux dispositifs et initiatives de lutte contre la précarité énergétique existent, allant de l'aide au paiement des factures d'énergie à l'accompagnement général d'un plan de travaux de rénovation énergétique.

Dans le cadre des [programmes d'accompagnement CEE](#), il existe notamment deux programmes de lutte contre la précarité énergétique à destination des ménages précaires :

- le programme [Slime+](#) du CLER visant à massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique en lien et en complémentarité avec les acteurs et dispositifs présents dans les territoires ;

- le programme [Toits d'abord 2](#) de la Fondation Abbé Pierre visant à produire des logements à loyer très social aux coûts d'usage maîtrisés.

Le service public de la rénovation de l'habitat [FranceRénov'](#) est également engagé auprès des ménages précaires, avec une [revalorisation des aides MaPrimeRénov'](#) au 1^{er} janvier 2024.

Enfin, le chèque énergie, qui est une aide au paiement des factures d'énergie du logement attribuée sous conditions de ressources, peut également financer des travaux de rénovation énergétique. 5,6 millions de ménages ont reçu un chèque énergie en 2023³².

3. Des capacités à agir différentes selon les groupes sociaux

La capacité d'agir dépend de plusieurs facteurs, notamment de caractéristiques individuelles (l'âge, le genre, la santé...) ainsi que des ressources dont les ménages disposent (capital économique, social, familial et culturel). Le contexte sociopolitique joue également un rôle important.

Ainsi, les différents groupes sociaux ont des capacités à agir différentes, et notamment :

- **Les foyers les plus modestes ont moins de marge de manœuvre pour réduire leurs consommations domestiques.** Par exemple, ils possèdent moins d'appareils que les foyers plus aisés : 33 % des foyers les plus modestes n'ont pas de lave-vaisselle d'après l'enquête Toluna Harris (contre seulement 12 % des foyers aux plus grands revenus). Ces foyers privilégient également le port d'un pull (89 % des foyers les plus

modestes d'après le sondage Toluna Harris) plutôt que l'utilisation de leur chauffage. 42 % des ménages vivant en logement social sont desservis par du chauffage collectif sur lequel ils n'ont pas la main. Par ailleurs, 40 % des foyers aux revenus les plus modestes déclarent que leurs équipements les empêchent d'en faire plus, contre 29 % des foyers à hauts revenus. Une dynamique similaire se retrouve dans les travaux d'isolation, où seuls 23 % des foyers à faibles revenus ont entrepris des travaux d'isolation (contre 40 % chez les foyers aisés).

- **Un autre facteur qui aggrave les inégalités face à l'inflation et peut détériorer la situation des ménages est le lieu de résidence et l'âge.** En effet, les résidents des zones rurales consacrent une part de leurs dépenses plus importante que la

³² ONPE, 2023, *Tableau de bord de la précarité énergétique*, édition novembre 2023

moyenne des Français au carburant et aux factures d'énergie (12 % de leurs dépenses, contre 6 % pour les ménages de l'agglomération parisienne, selon l'Insee³³). Les personnes âgées allouent également une part plus importante de leur budget à l'énergie en raison de la taille généralement plus grande de leur logement et de leurs besoins de chauffage plus élevés par rapport au reste de la population³⁴.

Appliquée au contexte de l'écologie en temps de crise, l'approche basée sur les capacités³⁵ permet de mieux comprendre les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la sobriété, son acceptabilité, ainsi que les obstacles potentiels. Elle met en lumière la distinction entre la précarité, la réduction forcée de la consommation et la faible demande volontairement consentie, reflétant ainsi des niveaux de capacités différents. Les deux premiers cas impliquent une sobriété subie, tandis que le dernier représente une sobriété choisie et activement mise en œuvre.

Par ailleurs, **tous les autres groupes sociaux ne reçoivent pas de la même manière les injonctions à la sobriété**. Une enquête réalisée dans le contexte du Living lab territorial³⁶ montre que les individus financièrement plus favorisés sont enclins à interpréter l'appel à la sobriété comme un message de

bon sens, voire comme le début d'un changement écologique depuis longtemps attendu. En revanche, **les personnes les plus vulnérables, principalement celles en dehors du marché de l'emploi, ont tendance à ne pas se sentir directement concernées par les appels à la sobriété, car elles vivent déjà une forme de sobriété imposée au quotidien** et mettent en place des stratégies de « débrouillardise » pour équilibrer les budgets mensuels. Dans cette enquête, la dimension environnementale n'a pas été explicitement abordée, afin de permettre son éventuelle émergence de manière naturelle.

Des exemples d'actions

En réponse à la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique, Leroy Merlin a pris des mesures pour garantir qu'ils disposent de plus de 100 produits essentiels pour la maison en stock, avec des prix bloqués. L'entreprise a également soutenu le collectif Stop Exclusion Énergétique à travers un don de 1 million d'euros sur l'année 2022 et à travers sa participation à la création de la [Fresque de la précarité énergétique](#).

Certains fournisseurs travaillent en partenariat avec des médiateurs sociaux pour accompagner spécifiquement les clients en situation de précarité.

³³ Insee, 2022, [Note de conjoncture - Guerre et prix](#)

³⁴ Insee, 2022, [Note de conjoncture - Guerre et prix](#)

³⁵ Groupe d'études géopolitiques (Magali Reghezza-Zitt), [La sobriété au temps de l'écologie de guerre : comportements individuels et dimensions collectives de la transition](#)

³⁶ Alex ROY, Dany LAPOSTOLLE (2022), *Agir sous contrainte écologique forte, Enquête sur les processus de maillage territorial en Bourgogne-Franche-Comté*, dans *Noréis* 2022/3 (n° 264-265), pages 103 à 121 Éditions Presses universitaires de Rennes, DOI 10.4000/noréis.12812

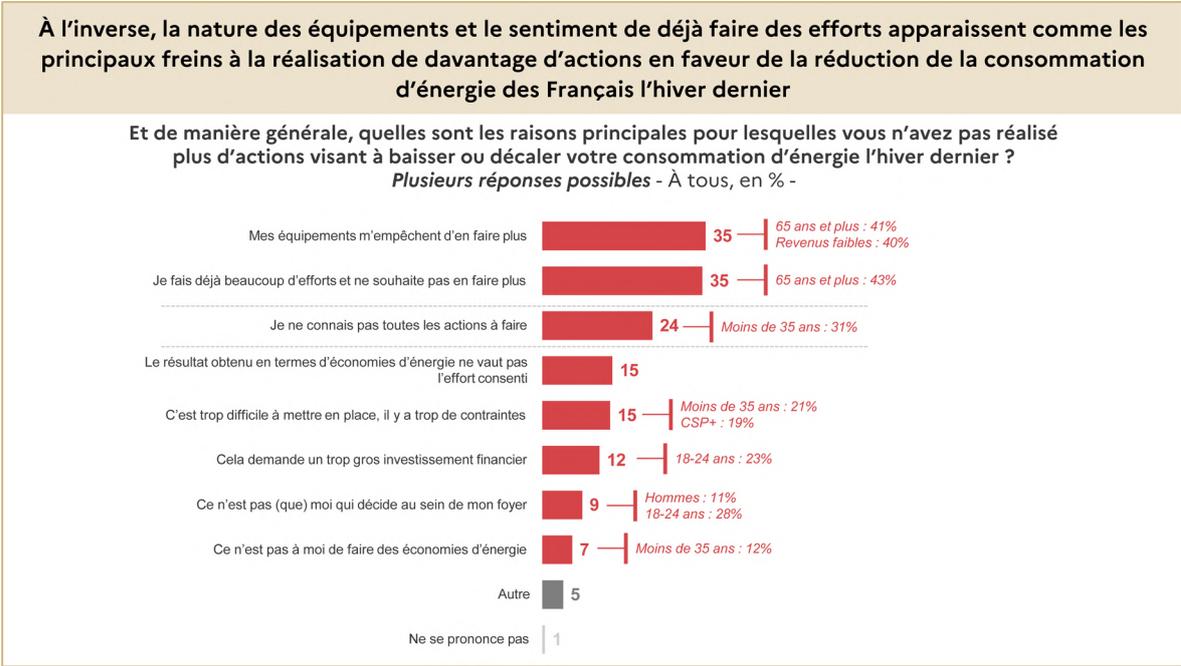
4. Les hivers à venir : entre inquiétude et sentiment d'impuissance

Selon l'enquête Toluna Harris, une grande majorité des Français (61 %) se déclare inquiète des pénuries d'énergie et des coupures d'électricité qui pourraient survenir l'hiver prochain. Malgré leurs préoccupations, 77 % des ménages estiment ne pas pouvoir aller plus loin dans leurs efforts pour réduire leur consommation énergétique, notamment en raison de :

- **un sentiment de saturation** : environ 35 % des Français déclarent qu'ils estiment déjà faire beaucoup pour économiser de l'énergie et qu'ils ne souhaitent pas en faire davantage. Ce chiffre est plus élevé chez les personnes âgées de plus de 65 ans (43 %) qui avaient déjà engagé des gestes de sobriété avant l'hiver 2022-2023 ;

- **des contraintes liées aux équipements** : une partie des répondants estime qu'elle ne peut pas faire davantage pour économiser de l'énergie en raison des limitations des équipements. Ce sentiment est plus fréquent parmi les locataires de logements sociaux ainsi que parmi ceux qui utilisent l'eau chaude ou le chauffage collectif. Cela met en évidence les marges de progression existantes, notamment autour de la facilité de réglage des équipements (comme les chauffe-eaux) ou la gestion collective (calorifugeage des réseaux et équilibrage des réseaux...).

L'idée de réaliser des travaux de rénovation pour économiser davantage d'énergie n'est ancrée que chez une minorité de personnes à hauts revenus et propriétaires.



Bilan des actions menées par usage

Cette partie est consacrée aux actions qui ont été menées par les acteurs de terrain (bailleurs, gestionnaires de biens, occupants...) par principaux usages énergétiques du logement. Pour chaque usage, elle présente les actions mises en œuvre par les Français et par les acteurs du secteur (bailleurs sociaux,

privés, syndicats, Enedis...). Les actions mises en place par les bailleurs présentées dans cette section l'ont été à la fois par des bailleurs sociaux et des bailleurs privés : tous donnent un retour univoque et expriment globalement les mêmes difficultés.

A. Éclairage

1. L'action des Français

Concernant l'éclairage, 91 %³⁷ des Français indiquent avoir été plus économes que les années précédentes sur les consommations liées à l'éclairage. Dans les actions observées le plus fréquemment, il existe deux types d'actions :

- **la lutte contre le gaspillage**, comme l'extinction des lumières en sortant d'une pièce ;
- **de nouvelles pratiques de sobriété *stricto sensu*** consistant à reconsidérer le besoin en luminosité en réduisant le nombre de points d'éclairage allumés.

2. L'action des bailleurs

Les actions liées à l'éclairage sont celles le plus souvent introduites dans les plans de sobriété des bailleurs.

a) Une diversité d'actions mises en place

Les bailleurs indiquent avoir mené des **campagnes de communication et de sensibilisation sur l'utilisation de l'éclairage dans les parties communes** dans les cas où l'allumage n'est pas programmé par un système de détection de présence ou de détection de la luminosité extérieure. Ils ont mis en place des opérations de communication variées, comme de l'affichage dans les parties communes

(halls d'entrée, ascenseurs, etc.), ou encore des campagnes d'information par emails ou des messages directs aux résidents, sur WhatsApp notamment, afin de les pousser à éteindre les éclairages.

Certains bailleurs ont également **réduit le nombre de points d'éclairage dans certaines parties communes**. Un bailleur privé interrogé a ainsi déclaré : « dans les parkings, on a réduit le nombre de points d'éclairage permanents. L'idée est d'encourager chaque gestionnaire d'immeuble à faire un point dédié à ce sujet pour rechercher des axes d'optimisation et les mettre en œuvre immédiatement. »

³⁷ Sondage Ipsos - RTE, p. 141

Une large majorité des bailleurs indique également avoir commencé par remplacer les éclairages des parties communes et des extérieurs par des LED avant de procéder au remplacement de l'éclairage dans les logements. Nouveauté importante à relever, s'il était d'usage d'attendre la vacance d'un logement pour procéder au remplacement des éclairages, **le plan de sobriété a permis aux bailleurs d'intervenir plus rapidement l'hiver dernier sans attendre un changement de locataire**, contribuant à maximiser rapidement les économies d'énergie réalisées sur l'éclairage.

Certains bailleurs sociaux ont quant à eux pris l'initiative de **distribuer des ampoules LED gratuites aux résidents**.

Enfin, si la dynamique d'installation de détecteurs préexistait au plan de sobriété, celui-ci a permis aux bailleurs **d'accélérer l'installation de détecteurs de présence dans les parties communes** ainsi que des systèmes reliés à des sondes crépusculaires afin de moduler l'éclairage en fonction de la luminosité extérieure.

b) Les principaux leviers pour l'action

Leviers économiques

Les bailleurs indiquent en premier lieu que les CEE leur ont permis de procéder à des remplacements et des installations de nouveaux équipements dans leurs bâtiments à moindre coût. Ces installations leur ont permis d'obtenir rapidement des baisses de consommation et donc de leurs factures énergétiques.

Ressources

Des aides existent : [Fiche CEE BAR-EQ-110](#)
« Luminaire à modules LED avec dispositif de contrôle pour les parties communes »

Leviers organisationnels

Lorsque des canaux de communication entre résidents et bailleurs préexistaient, les opérations liées à l'éclairage ont été plus simples à mettre en œuvre, notamment afin de réaliser les changements et les installations chez les résidents.

De plus, une stratégie sur mesure permet d'identifier au mieux les spécificités et les besoins de chaque bâtiment.

Enfin, les économies réalisées sur l'éclairage peuvent être un point d'entrée auprès des résidents pour démontrer l'intérêt des mesures de sobriété et ensuite étendre la démarche à d'autres types d'actions.

c) Les principaux freins à l'action

Freins économiques

Selon les bailleurs interrogés, un des freins principaux à la mise en place de réduction des consommations énergétiques sur l'éclairage est le **prix des équipements**, dont le coût des matières premières a fortement augmenté. Cette question est particulièrement amplifiée dans le cas de remplacements massifs de lampes par des LED dans les bâtiments.

Lorsque les bailleurs procèdent à du remplacement d'ampoules dans les logements, ils rencontrent des difficultés à calculer le retour sur investissement dans la mesure où ils n'ont souvent pas de compteurs individualisés qui leur permettent de visualiser l'origine des baisses de consommation. Les bailleurs observent néanmoins une baisse de leurs factures à la suite de ces remplacements.

Freins organisationnels

Parmi les autres freins identifiés, **la multiplication des interventions dans les appartements peut occasionnellement poser des problèmes de logistique pour les bailleurs qui doivent s'assurer de la présence des résidents pour les**

opérations. Cela implique d'avoir un calendrier précis des interventions et préparer en amont les remplacements avec les équipes techniques.

Par ailleurs, pour des travaux importants en copropriété, certains bailleurs remontent des difficultés à trouver des techniciens aux compétences précises pour vérifier la conforté

mité des réseaux électriques et détecter des problèmes potentiels sur les réseaux électriques (surcharges, courts-circuits, etc.).

Les bailleurs indiquent que les opérations techniques sont plus simples à mettre en œuvre que de demander un changement comportemental à leurs résidents.

B. Usage des appareils électroniques et de l'électroménager

1. Baisser la consommation

Selon les résultats de l'enquête Toluna Harris, les Français ont adopté un éventail de mesures visant à économiser de l'énergie en ce qui concerne leur consommation d'appareils électroniques. Ces actions varient en termes de prévalence.

Les éco-gestes « traditionnels » (laver ses vêtements à basse température, limiter les veilles des appareils électroniques, privilégier le programme ECO...) sur ces équipements ont bénéficié d'un gain de pratique l'hiver dernier. Ils cumulent en effet deux caractéristiques : d'une part, être particulièrement répandus dans la population (entre 70 et 90 % d'adoption selon le geste considéré) et, de l'autre, avoir été particulièrement investis l'hiver dernier (près de la moitié de ceux les ayant mis en place l'ont davantage fait l'année dernière que les années précédentes). Parmi ces éco-gestes « traditionnels », **les actions concernant le lave-linge ont été les plus populaires**, notamment les actions telles que le lavage à basse température, le fait de ne faire tourner le lave-linge que lorsqu'il est

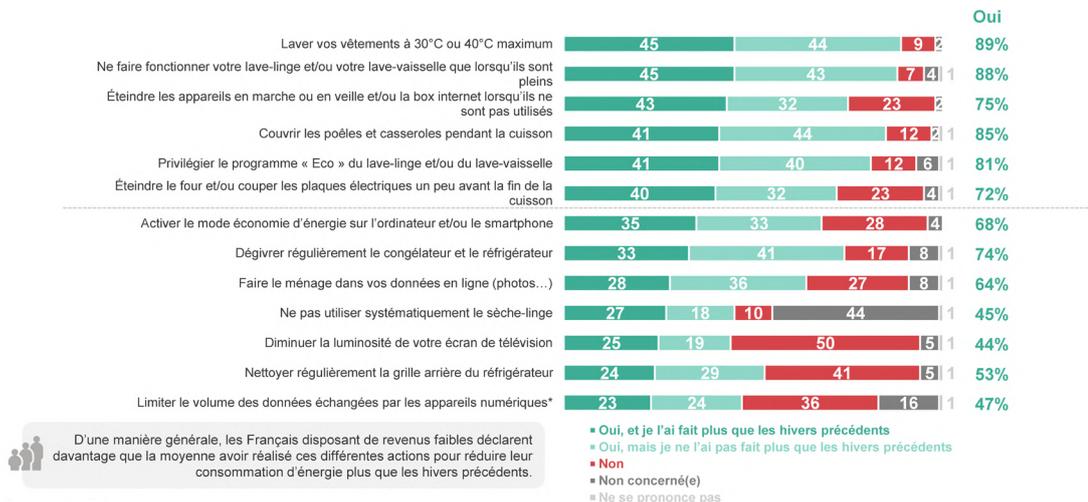
plein, et l'utilisation de programmes éco. Un autre geste couramment réalisé est **l'extinction des appareils électroniques en veille.**

D'autres gestes sont encore à ancrer. Cela inclut des gestes tels que le dégivrage du congélateur, le nettoyage de la grille du réfrigérateur, et l'utilisation moins fréquente du sèche-linge. Ces actions exigent parfois des efforts ponctuels ou la modification de comportements, ce qui peut expliquer leur adoption plus lente. Les gestes de sobriété numérique ne font quant à eux pas partie des préoccupations prioritaires des Français. Si deux tiers d'entre eux indiquent mettre leurs appareils en mode économie d'énergie (smartphones et ordinateurs), ils ne sont que 23 % à déclarer avoir fait le ménage dans leurs données informatiques l'hiver dernier.

De façon générale, les Français aux revenus plus modestes déclarent plus fréquemment avoir mis en place ces différentes actions pour réduire leur consommation d'énergie par rapport aux hivers précédents.

Si l'ensemble de ces mesures apparaissent comme ayant été adoptées par les Français l'hiver dernier, les actions plus simples à mettre en œuvre concernant l'utilisation du lave-linge, la cuisine ou l'extinction des appareils non utilisés ont été plus souvent réalisées que les hivers précédents par plus de 4 Français sur 10

Voici une liste d'actions permettant de réduire sa consommation d'énergie pour les **appareils du quotidien**. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous indiquer si vous l'avez faite l'hiver dernier dans votre logement ? - À tous, en % -



2. Décaler les usages

Les actions visant à décaler les consommations des appareils électroménagers et électroniques ont été moins répandues en général (environ 60 % d'adoption) que celles visant à baisser la consommation de ces équipements. Elles ont toutefois montré une dynamique positive lors du dernier hiver. Par exemple, 48 %³⁸ des répondants ont déclaré avoir retardé l'heure de mise en route des radiateurs en dehors des heures de pic de consommation. Des tendances similaires se retrouvent pour le décalage de l'utilisation de leur lave-vaisselle (58 %), du lave-linge ou du sèche-linge (67 %), avec une majorité des répondants³⁹ déclarant l'avoir fait plus fréquemment que l'année précédente. Le sondage Harris montre aussi que 85 % des répondants ont adopté des usages flexibles comme sortir les plats du congélateur en avance pour les décongeler.

Les comportements varient en fonction des revenus des ménages. Par exemple, les foyers à revenus élevés ont été plus nombreux à décaler l'utilisation du lave-vaisselle, mais ils sont aussi plus nombreux à en posséder. En effet, 69 %⁴⁰ des foyers à revenus élevés ont décalé l'utilisation du lave-vaisselle, et ils ne sont que 12 % à ne pas en posséder, alors que 52 % des foyers les plus modestes ont décalé leurs usages du lave-vaisselle mais ne sont que 33 % à ne pas en posséder.

Enfin, **décaler les usages le week-end est aussi un levier de flexibilité en progression** : 26 % des Français interrogés qui déclarent avoir reporté au week-end l'usage d'appareils domestiques comme le lave-linge, ou des appareils de cuisine spécifiques, portant le total des Français agissant en ce sens à 52 %, avec une différence générationnelle de comportement notable : 64 % des moins de

³⁸ Sondage Toluna Harris

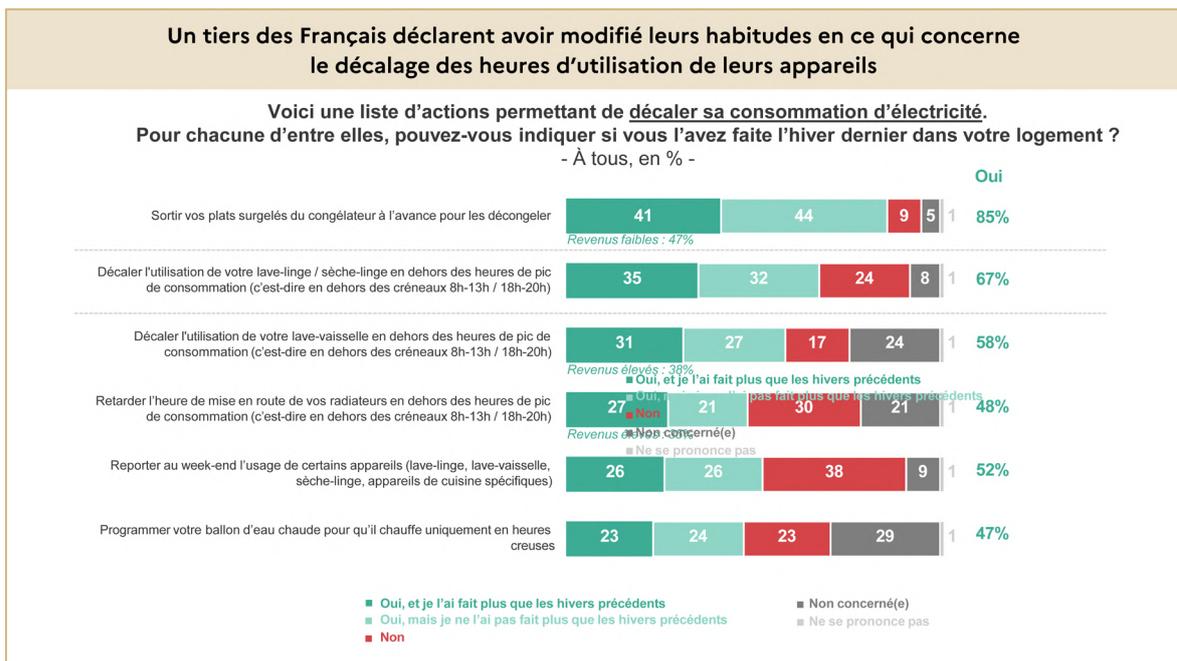
³⁹ Sondage Toluna Harris

⁴⁰ Sondage Toluna Harris, Q16

35 ans décalent leurs usages le week-end, contre seulement 46 % des plus de 50 ans. Ces chiffres révèlent sans doute que les contraintes liées au travail poussent naturellement la population active à décaler les usages domestiques le week-end, ce que le sondage confirme d'ailleurs puisque seulement 45 % des répondants inactifs décalent leurs usages domestiques au week-end. Un effort

de sensibilisation dans ce sens est sans doute à déployer.

Ainsi, si le décalage des usages pour économiser de l'énergie est de plus en plus adopté, il existe encore des opportunités pour accroître ces pratiques et sensibiliser davantage les ménages, en particulier ceux à revenus plus élevés.



C. Chauffage

1. Baisser la température de consigne, retarder la période de chauffe et mieux réguler

a) L'action des Français

Environ la moitié des répondants à l'enquête réalisée par Toluna Harris a indiqué avoir pris des mesures pour réduire le chauffage par rapport aux années précédentes, résultat confirmé par l'enquête d'opinion menée par Ipsos pour RTE qui rapporte que 70 % des Français interrogés ont déclaré avoir abaissé la température de leur logement, avec 48 % d'entre eux le faisant de manière constante tout au long de l'hiver et 22 % de manière ponctuelle. Cette action est rendue possible

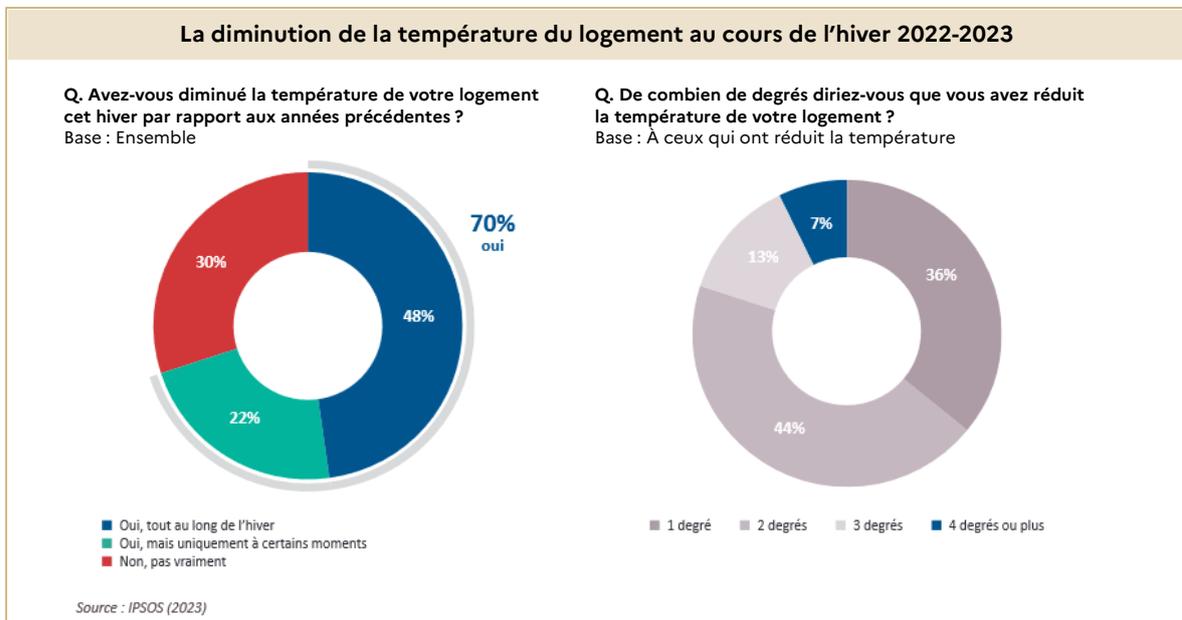
par le fait que 87 % de la population déclare avoir la possibilité de connaître la température de son logement.

Parmi ceux ayant abaissé la température de leur domicile, 8 % ont indiqué avoir réduit de 1 à 2°C, tandis que 20 % ont déclaré avoir effectué des réductions encore plus importantes, de 3 à 4°C, voire davantage. Cette disposition s'est concrétisée avec une **baisse moyenne de 0,6°C des températures de chauffage déclarées**. Ces variations sont

relativement constantes quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, la région ou la taille de l'agglomération, mais elles sont plus prononcées chez les jeunes et les individus à revenus plus modestes. **Les moins de 35 ans déclarent plus fréquemment avoir abaissé la température de leur logement cet hiver par rapport aux années précédentes**, peut-être en raison de leur plus grande sensibilité aux variations des prix de l'énergie et de revenus généralement inférieurs à la moyenne. *A contrario*, il semble que les personnes âgées étaient déjà plus enclines à adopter des comportements énergétiquement

plus sobres avant l'hiver 2022-2023. Elles sont plus nombreuses à régler leur chauffage à une température maximale de 19°C avant l'hiver 2022-2023 et à le réduire pendant la nuit, ce qui suggère qu'elles ont moins de marges de manœuvre pour réduire davantage leur consommation d'énergie.

En ce qui concerne les personnes à revenus modestes, bien qu'elles ne soient pas plus enclines à réduire la température de leur domicile que la moyenne, celles qui le font sont néanmoins plus nombreuses à opter pour des réductions significatives, de 3°C ou plus.



Chauffage à 19°C

Le chauffage à 19°C est une obligation légale fixée par l'[article R241-26](#) du code de l'énergie dans les locaux à usage d'habitation, d'enseignement, de bureaux ou recevant du public et dans tous autres locaux, à l'exception de ceux indiqués aux articles R. 241-28 et R. 241-29. Les limites supérieures de température de

chauffage sont, en dehors des périodes d'inoccupation définies à l'article R. 241-27, fixées en moyenne à 19° C :

- pour l'ensemble des pièces d'un logement ;
- pour l'ensemble des locaux affectés à un usage autre que l'habitation et compris dans un même bâtiment.

En termes de régulation du chauffage, seuls 55 % des répondants indiquent avoir choisi de ne chauffer que certaines pièces ou adapter le chauffage en fonction de leur présence dans le logement⁴¹, bien que **80 % des Français déclarent en avoir la possibilité dont environ 40 % ayant la capacité de le faire de manière fine**, c'est-à-dire sur chaque radiateur. Toutefois :

- **Cette possibilité de régulation varie en fonction du niveau de revenus**, avec une meilleure maîtrise observée chez les ménages aisés. Ainsi, **si les ménages à revenus plus élevés sont plus enclins à réduire le chauffage dans certaines pièces ou en cas d'absence, les ménages à revenus plus modestes ont tendance à privilégier une réduction dans tout le logement pour économiser sur le chauffage, accompagnée du port de vêtements chauds.**
- **Une distinction notable apparaît entre les ménages en chauffage collectif et en chauffage individuel.** Ces premiers ont moins de contrôle sur la température de leur logement (37 % ne peuvent pas réguler la température, contre 17 % pour l'ensemble de la population), ce qui constitue un défi spécifique pour les habitations en chauffage collectif.

De plus, environ un quart des répondants a déclaré avoir davantage utilisé la cheminée ou des chauffages d'appoint pour réduire sa consommation de chauffage. Cette pratique est plus répandue chez les ménages en maison

individuelle et en zone rurale, ce qui suggère que les ménages en immeuble en chauffage collectif n'ont pas nécessairement recours aux chauffages d'appoint électriques pour compenser la réduction du chauffage collectif.

Le pilotage des consommations de chauffage

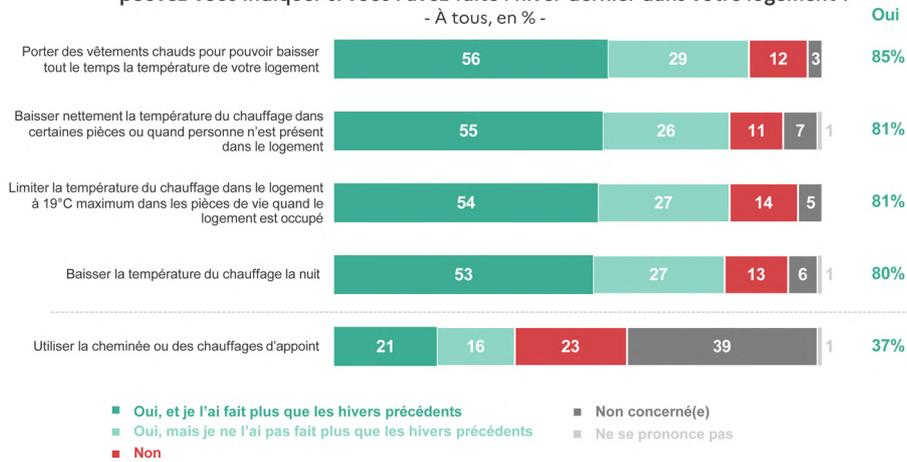
Le pilotage de la consommation d'énergie liée aux systèmes de chauffage est encadré légalement. Publié le 7 juin 2023, le décret n° 2023-444 impose à l'ensemble des logements d'équiper leurs radiateurs d'un thermostat à compter du 1^{er} janvier 2027. Cette obligation est par ailleurs bien explicitée au sein d'une [plaquette d'information réalisée par la DHUP](#) en juillet 2023. Afin d'inciter dès maintenant les ménages à installer des thermostats, l'État mobilise les primes CEE. Il existe la fiche [CEE BAR-TH-117](#) « Robinet thermostatique » pour l'achat d'un robinet thermostatique et, créée par arrêté le 22 novembre 2023⁴², la fiche [CEE BAR-TH-173](#) « Système de régulation par programmation horaire pièce par pièce ». Le coup de pouce qui lui est associé peut être mobilisé pour l'achat et la mise en place d'un système ayant la fonction de régulation par programmation horaire pièce par pièce sur un système de chauffage individuel neuf ou existant. La création de cette fiche a pour conséquence de supprimer la fiche d'opération standardisée BAR-TH-118 « Système de régulation par programmation d'intermittence » à compter du 1^{er} janvier 2024.

⁴¹ Sondage Toluna Harris page 13

⁴² [Arrêté du 22 novembre 2023](#) créant une fiche d'opération standardisée d'économies d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

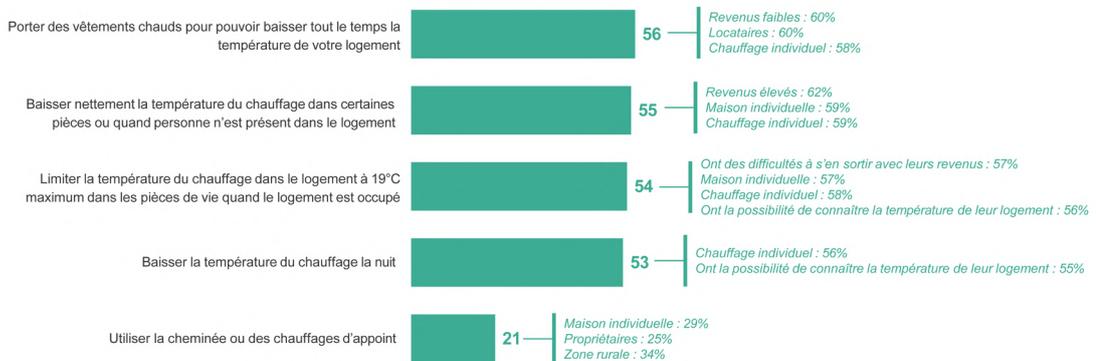
Si la majeure partie des Français indiquent avoir adopté les actions recommandées par les pouvoirs publics pour faire des économies de chauffage l'hiver dernier, plus de la moitié estiment les avoir adoptées davantage que les hivers précédents

Voici une liste d'actions concernant le chauffage. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous indiquer si vous l'avez faite l'hiver dernier dans votre logement ? - À tous, en % -



Des comportements davantage adoptés par les détenteurs de chauffage individuel, permettant plus de facilité de gestion de la température au sein du logement

Voici une liste d'actions concernant le chauffage. Pour chacune d'entre elles, pouvez-vous indiquer si vous l'avez faite l'hiver dernier dans votre logement ? - À tous, en % de réponses « **Oui, et je l'ai fait plus que les hivers précédents** » -



b) L'action des acteurs du résidentiel

La majorité des bailleurs indique que des consignes de baisse de températures étaient déjà en place avant l'hiver dernier, mais que le plan de sobriété énergétique leur a permis d'aller plus loin. Nombre d'entre eux indiquent avoir organisé des opérations techniques sur leurs réseaux, comme des calorifugeages, des

désembouages, des rééquilibrages de leurs réseaux de chauffage. Au-delà des solutions de maintenance, ils ont aussi procédé à des installations d'équipements comme des robinets thermostatiques chez les résidents. Les bailleurs dont les résidences sont en chauffage collectif indiquent en majorité avoir retardé la mise en route des chauffages

cet hiver. Certains bailleurs dont les frais de chauffage étaient collectifs ont aussi tenté de mettre en place l'individualisation des frais de chauffage afin de responsabiliser les résidents quant à leur consommation énergétique (cf. [Focus V. L'individualisation des frais de chauffage](#)). Globalement, ces actions ont eu un effet concret puisque la majorité des bailleurs a observé une baisse des consommations en chauffage cette année.

Les entretiens ont mis en lumière que de nombreuses copropriétés ont réussi à démocratiser la réduction de la température de chauffage auprès de leurs résidents. Certaines copropriétés ont opté pour une réduction graduelle de la température de chauffage, passant par exemple de 21 à 20°C. Cette approche permet aux résidents de s'habituer progressivement à des températures plus basses, réduisant ainsi les craintes liées au confort.

2. Décaler les consommations

Lors de l'hiver 2022-2023, **27 % des Français⁴³ ont décalé la mise en route de leurs radiateurs en dehors des pics de consommation électrique.** 21 %⁴⁴ des Français avaient déjà adopté cette mesure les années précédentes. La consigne de décalage du chauffage électrique a donc connu une belle dynamique lors de l'hiver dernier, ce qui témoigne de l'impact des campagnes de communication. Au total donc, l'hiver dernier, la moitié des Français chauffés à l'électricité a décalé ses consommations.

En ce qui concerne le chauffage en logement collectif, 38 %⁴⁵ des Français indiquent que celui-ci a été mis en marche plus tard que les années précédentes. Pour une majorité d'entre eux, cela s'est fait sans impact sur leur confort : 64 %⁴⁶ déclarent ne pas avoir eu plus froid dans leur logement que l'hiver précédent. Le résultat sur la facture d'énergie n'a cependant été visible que pour une minorité d'entre eux (40 %).

3. Calorifuger et équilibrer les réseaux

Moins d'un tiers des Français a procédé au calorifugeage de son réseau de chauffage⁴⁷. Ce faible résultat peut être expliqué par la nature technique de cette installation, ou par le manque de connaissance concernant l'efficacité de cette opération. Par ailleurs, les propriétaires de maisons individuelles sont d'autant plus concernés par ce genre d'opération, 9 % des habitants en maison indiquent que le calorifugeage a été fait l'hiver dernier, contre seulement 7 % pour les appartements. Les Français propriétaires sont

en ce sens légèrement plus concernés que les Français locataires, 9 % des premiers ont effectué un calorifugeage, contre seulement 7 % des seconds⁴⁸.

On observe néanmoins une surreprésentation des logements des bailleurs sociaux, 11 %⁴⁹ d'entre eux ont procédé au calorifugeage de leurs réseaux. Ceci peut traduire une anticipation de ces acteurs suite à la parution d'un décret sur l'obligation de calorifugeage des réseaux d'eau⁵⁰ ainsi que l'existence d'une dynamique de sobriété chez ces derniers.

⁴³ Sondage Toluna Harris, p. 23

⁴⁴ *Ibid*, 23

⁴⁵ *Ibid*, 15

⁴⁶ *Ibid*, 17

⁴⁷ *Ibid*, 20

⁴⁸ *Ibid*, 20

⁴⁹ Sondage Toluna Harris, 20

⁵⁰ [Décret n° 2023-444 du 7 juin 2023 relatif aux systèmes de régulation de la température des systèmes de chauffage et de refroidissement et au calorifugeage des réseaux de distribution de chaleur et de froid](#)

L'équilibrage des réseaux de chauffage

L'équilibrage régulier des réseaux de chauffage constitue par ailleurs un geste essentiel pour améliorer la distribution du chauffage dans les immeubles collectifs, limitant la surchauffe des logements des premiers étages, le chauffage insuffisant des derniers étages, et la surconsommation d'énergie résultante pour répondre à l'attente des occupants de ces derniers. Sa réalisation régulière relève à la fois des syndicats et des membres des conseils syndicaux.

Ressources

À partir du 1^{er} janvier 2027, l'isolation des réseaux de distribution de chaleur et de froid de tous les bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires sera rendue obligatoire, comme le prévoit le [décret n°2023-444](#).

Pour inciter au calorifugeage, des aides CEE existent :

- [Fiche CEE BAR-EQ-110](#) « Isolation d'un réseau hydraulique de chauffage ou d'eau chaude sanitaire (France métropolitaine) »
- [Fiche CEE BAR-TH-161](#) « Isolation de points « singuliers d'un réseau » »

4. Aller plus loin : changer les équipements de chauffage et rénovation thermique

S'il ne fait aucun doute que l'amélioration des équipements de chauffage peut avoir un impact concret sur la consommation énergétique, comme mentionné dans les parties précédentes, la question de la qualité thermique est incontournable dans le secteur résidentiel. Elle permet en effet de lutter contre les déperditions de chaleur, d'améliorer le confort thermique des habitants et de réduire leur facture énergétique.

En ce qui concerne les installations pour les systèmes de chauffage, la chaudière à gaz est encore le système le plus répandu parmi les installations existantes⁵¹. En revanche, les Français indiquent une volonté de passage vers des équipements plus sobres tels que la pompe à chaleur⁵². Les bailleurs indiquent en effet leur difficulté à changer ce type d'équipements, et préfèrent des actions moins onéreuses. Un bailleur privé déclare : « l'électricité passe dans des budgets d'exploitation classiques, par contre la partie chauffage est plus compliquée, les investissements peuvent être plus importants, parfois plusieurs dizaines de milliers d'euros ».

Des bailleurs ont exprimé le souhait d'être accompagnés dans ces changements d'installations, notamment en raison de la complexité technique pour les chauffages collectifs, mais aussi du coût que cela représente.

Ces investissements peuvent être intéressants sur le long terme, tant qu'ils sont bien accompagnés d'un suivi et d'une maintenance régulière sur les équipements. Pour encourager les propriétaires bailleurs à entreprendre des travaux de sobriété énergétique, une solution possible serait de développer davantage le concept de la « 3^e ligne de quittance »⁵³. Cette initiative permettrait au propriétaire qui investit dans des améliorations d'efficacité énergétique (comme l'isolation ou l'installation d'équipements plus économes en énergie) de demander au locataire de contribuer aux économies de charges réalisées. Cependant, des dispositifs de plafonnement doivent être prévus pour éviter qu'elle ne constitue un moyen pour le propriétaire de contourner les mesures d'encadrement des loyers.

⁵¹ Chiffres RTE dans le sondage 2023 Ipsos - RTE page 78

⁵² Chiffres RTE dans le sondage 2023 Ipsos - RTE page 106

⁵³ Réseau Rappel, 2020, [Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ?](#), p. 61 ; Sondage Ipsos pour RTE 2023, 94-97

En ce qui concerne la rénovation thermique, le sondage Ipsos pour RTE de 2023 a permis de mettre en évidence que **les trois quarts des Français souhaitent réaliser des travaux d'isolation dans les cinq ans à venir**⁵⁴. Si une majorité des répondants indique vouloir le faire pour des raisons de confort, ils sont aussi une majorité à indiquer qu'une aide financière serait un levier efficace pour la réalisation des travaux.

Afin de produire des économies d'énergies importantes, de nombreux bailleurs indiquent vouloir s'engager dans des travaux d'isolation. Les bailleurs indiquent aussi que le coût est un frein majeur, et qu'une aide financière de l'État permettrait d'aider à la réalisation de ces travaux.

La sobriété au sein d'une stratégie plus large de gestion immobilière

Un des bailleurs privés ayant participé à un entretien a indiqué qu'un actionnaire l'a incité à initier des opérations de rénovation en amont du plan de sobriété du gouvernement. Suite à cette demande, le bailleur a établi un bilan carbone et mis en place un plan de réduction des émissions de gaz à effets de serre sur l'ensemble du parc dès 2021. Il en a résulté l'élaboration d'une stratégie immobilière l'hiver dernier, qui a consisté à engager des travaux de réhabilitation des bâtiments

en incluant la question de la qualité thermique, des travaux à réaliser et de la maintenance des bâtiments dans leurs investissements. Cette stratégie inclut également la réflexion sur les achats de bâtiment neufs, qui doivent prendre en compte les questions de qualité thermique et de potentiels travaux de rénovation thermique. La stratégie immobilière semble être particulièrement conditionnée aux objectifs financiers du groupe du bailleur.

Ressources

Les fiches d'opérations standardisées CEE (Certificats d'économies d'énergie) :

- Isolation : isolation des combles ([BAR-EN-101](#)), isolation des murs ([BAR-EN-102](#)), rénovation globale d'une maison individuelle ([BAR-TH-164](#)), rénovation globale d'un bâtiment résidentiel collectif ([BAR-TH-145](#))...
- Systèmes de chauffage : chaudière collective haute performance énergétique ([BAR-TH-107](#)), pompes à chaleur ([BAR-TH-129](#), [BAR-TH-171](#), [BAR-TH-171...](#)), chaudière biomasse ([BAR-TH-113](#), [BAR-TH-165...](#)), radiateur basse température pour un chauffage central ([BAR-TH-110](#))
- Raccordement à un réseau de chaleur ([BAR-TH-137](#))

Pour aller plus loin

- Contacter France Rénov', le service public de rénovation de l'habitat. Pour trouver un conseiller proche de chez vous : <https://france-renov.gouv.fr> ou au 0 808 800 700
- [Revalorisation des aides MaPrimeRénov'](#) au 1^{er} janvier 2024

⁵⁴ Chiffres RTE dans le sondage 2023 Ipsos - RTE page 94

5. Les principaux leviers et freins à l'action

a) Les principaux leviers

Levier financier

Le levier financier (gérer l'augmentation du prix des factures d'énergie) est le premier moteur de l'action pour les Français, mais également pour les bailleurs interrogés. La mise en place de mesures de sobriété sert ainsi à réduire et/ou contenir l'augmentation des factures d'énergie, mais aussi afin de ne pas dégrader des relations parfois compliquées entre les bailleurs et locataires. Pour les bailleurs sociaux, la question est d'autant plus délicate puisque l'augmentation des coûts peut faire basculer les résidents dans la précarité énergétique et augmenter les risques d'impayés.

Bien que certains bailleurs aient identifié des problèmes d'éco-délinquance liés au dispositif des CEE, ces derniers restent un levier essentiel pour les remplacements d'équipements, les installations et rénovations de grande ampleur.

Levier pédagogique

Un levier essentiel qui a émergé lors des entretiens qualitatifs est la prise en compte des retours des résidents lorsqu'ils expriment leur mécontentement ; cette prise en compte peut passer par une intervention dans leur logement afin d'identifier le problème, ou le respect de leur volonté d'augmenter légèrement le chauffage, permettant d'entamer un dialogue constructif.

L'écoute des retours des résidents est un point essentiel afin de ne pas crispier les relations et d'établir un dialogue pour pouvoir les sensibiliser à la question de l'énergie. Les bailleurs qui ont mis en place des actions pédagogiques - à travers des ateliers comme des appartements témoins, la participation à des dispositifs originaux tels que le concours CUBE ou encore la mise en œuvre d'animations par des associations solidaires - sont ceux qui sont les plus satisfaits de l'implication des résidents.

Levier technique

Par levier technique, il est question ici de toute solution impliquant l'installation d'un appareil ou d'un système permettant de faciliter la baisse de la consommation énergétique liée à un usage.

L'accès à un appareil pour régler la température chez soi est un levier important pour la baisse de consommation d'énergie liée au chauffage, puisqu'on a observé que le respect de la température de consigne est en effet plus facile lorsque l'on est en capacité de régler son chauffage.

Les enjeux sont différents selon le type de chauffage :

- En chauffage collectif, l'enjeu est de donner accès à la régulation. En effet, parmi les Français qui ne peuvent pas régler leur chauffage, les résidents en logements collectifs sont surreprésentés : 37 % d'entre eux ne peuvent pas le faire contre 17 % pour l'ensemble de la population. Il s'agit d'un gisement d'économies d'énergie important, puisque la majorité des résidences collectives⁵⁵ n'ont par ailleurs pas retardé l'allumage de leur chauffage l'hiver dernier.
- **Dans les logements en chauffage individuel, l'enjeu est d'aller plus loin, dans des solutions de pilotage plus fines.** Seuls 43 % des répondants ont la possibilité de régler la température de chaque radiateur de leur logement. En optant pour des solutions qui permettent de mesurer et de contrôler finement les températures au sein du logement, il est possible de maîtriser mieux encore les consommations d'énergie liées au chauffage. Certaines initiatives sont déjà prêtes à l'emploi : le Coup de pouce « pilotage connecté du chauffage pièce par pièce »⁵⁶, déployé par le gouvernement, permet notamment de donner accès à un pilotage individualisé aux foyers grâce à des aides financières.

⁵⁵ Sondage Toluna Harris, p. 15

⁵⁶ Coup de Pouce « Pilotage connecté du chauffage pièce par pièce », <https://www.ecologie.gouv.fr/coup-pouce-pilotage-connecte-du-chauffage-piece-piece>

Dans les bâtiments au chauffage collectif, le rééquilibrage et le désembouage des réseaux sont des moyens techniques efficaces pour harmoniser les températures dans le cas où des disparités importantes sont observées entre les logements d'un même bâtiment.

Il est donc important de ne pas minimiser la question technique, même si certains bailleurs indiquent avoir des difficultés à entrer chez leurs résidents pour installer des thermostats. Ils sont une clé du succès de la baisse des consommations énergétiques liées au chauffage.

b) Les principaux freins

Frein psychologique

Dans les sondages auprès des Français, la mesure de baisse de chauffage a été largement mise en place et plutôt bien acceptée. En revanche, les entretiens qualitatifs avec les bailleurs permettent d'identifier un frein à la baisse du chauffage : **la peur de perte de confort**. Bien que les sondages indiquent que les Français ont globalement baissé leur chauffage chez eux, et que cela n'a pas provoqué un inconfort majeur, les bailleurs soulignent la réticence des résidents à mettre cette mesure en place. Dans certains cas, les résidents sont opposés à l'idée d'une consigne à 19°C ou d'une baisse de la température. Bien que ce ne soit pas la majorité des cas observés, certains résidents se sont ensuite plaint d'avoir eu froid chez eux. Une communication sur les cobénéfices santé d'un logement chauffé à 19°C permettrait peut-être de faciliter l'acceptation de tous.

Frein relationnel

Le second frein est la relation entre les bailleurs et les résidents ([cf. Focus II : La relation bailleur-locataire](#)). Les bailleurs décrivent cette relation comme parfois tendue et conflictuelle, d'autant plus que dans certains cas, les résidents ont une force de négociation importante à travers les conseils syndicaux ou les représentants de locataires. Les résidents peuvent être réticents lorsque

le bailleur souhaite procéder à des réparations, remplacements ou rénovations dans le logement. Un des sujets qui cristallise notamment cette tension est l'individualisation des frais de chauffage ([cf. Focus V. L'individualisation des frais de chauffage](#)). Si les bailleurs sociaux observent une grande réticence chez les résidents : *« l'individualisation des frais de chauffage est mal reçue, les locataires ont l'impression qu'on est en train de les voler »*, les bailleurs privés s'accordent sur l'intérêt de ce dispositif pour les occupants des logements *« Les résidents ce sont les payeurs de leurs factures, ils veulent donc choisir ce qu'ils font avec leur chauffage. »*.

Freins techniques

Les bailleurs avec un chauffage collectif ayant opté pour une consigne stricte à 19°C se sont heurtés à plusieurs freins techniques :

- **La qualité thermique du bâti** : en fonction de l'exposition des logements, de leur qualité thermique ou bien de la météo, les bailleurs ont fait face à de nombreuses plaintes des résidents.
- **La mise en œuvre du rééquilibrage des réseaux ou du désembouage des radiateurs** : s'ils n'ont pas organisé le rééquilibrage des réseaux ou le désembouage des radiateurs, les bailleurs observent de grandes disparités de chaleur entre les différents appartements.
- **La facilité ou non d'utilisation des thermostats** : certains thermostats présentent une prise en main difficile par les utilisateurs. Le choix d'un thermostat avec une bonne ergonomie et la sensibilisation des utilisateurs à leur fonctionnement sont ainsi des points cruciaux.

Frein financier

De nombreux bailleurs ont évoqué la question financière, en expliquant que certaines installations peuvent parfois coûter très cher, notamment le remplacement des chaudières et des radiateurs. Les bailleurs indiquent qu'en conséquence, ils privilégient souvent

les actions de maintenance sur les appareils existants, même si ces derniers sont moins efficaces. Ce problème financier est amplifié par des problèmes sectoriels.

Les CEE peuvent être mobilisés pour réduire le coût de ce type d'installation. Néanmoins, le reste à charge peut représenter une somme importante, notamment pour les ménages modestes. En outre, comme tous travaux sur les bâtiments, une vigilance particulière est requise pendant la réalisation de ceux-ci. Un bailleur social déclare : « Des malfaçons dans l'exécution par les entreprises sont régulières lorsqu'on fait appel à ces dispositifs, il faut donc bien vérifier le résultat des travaux ».

La complexité administrative est parfois un frein important aux démarches d'obtention des CEE. Des initiatives telles que le programme CEE OSCAR⁵⁷ se proposent de faciliter les démarches d'obtention des CEE.

Les enjeux pour les syndicats

Les entretiens ont souligné un enjeu de formation de certains syndicats sur les aspects techniques du chauffage, tels que la gestion des contrats d'entretien ou l'utilisation de sondes, mais aussi un besoin de mieux rendre visible aux copropriétaires la personne ressource au sein du syndicat pour traiter ces questions et assurer les entretiens. Il s'agit d'un enjeu de taille puisqu'un simple désembouage peut entraîner une économie d'énergie de l'ordre de 15 %⁵⁸.

Par ailleurs, la structure tarifaire des syndicats ne les incite pas à passer plus de temps sur des problématiques techniques de chauffage, car leurs honoraires sont fixes, indépendamment de l'étendue de leurs actions. Cette situation crée une dynamique dont la rentabilité n'est pas liée aux efforts déployés.

D. Eau chaude sanitaire

1. Baisser la consommation

Selon les résultats de l'enquête menée par Toluna Harris, **les Français ont également pris diverses mesures visant à réduire leur consommation d'énergie liée à l'eau chaude. Ces actions reflètent un engagement croissant, mais elles se situent à des niveaux d'adoption moins élevés que celles sur le chauffage**, et, pour cette raison, des marges de progression existent encore.

L'une des actions les plus courantes a consisté à prendre des **douches plus courtes**, une démarche adoptée par environ la moitié des Français qui déclarent l'avoir plus suivie cette année que les années précédentes, avec une prévalence légèrement plus élevée parmi les ménages à revenus modestes.

L'ajustement de la température du chauffe-eau à 55°C, rappelé dans la campagne de communication gouvernementale « Chaque geste compte », **est moins courant même s'il a bénéficié d'une belle dynamique sur l'hiver 2022-2023**, puisque 33 % des Français déclarent avoir abaissé la température de leur chauffe-eau cet hiver plus que lors des précédents (24 % en avaient pris l'habitude par le passé). Il est plus fréquent chez les ménages à revenus élevés.

Éteindre le ballon d'eau chaude pendant les absences est également une action qui a gagné en popularité : 29 % des Français indiquent avoir pris l'habitude d'éteindre leur ballon durant leurs périodes d'absence l'hiver dernier

⁵⁷ Programme CEE OSCAR, <https://programme-oscar-cee.fr/>

⁵⁸ Izi by EDF, 2023, [À quoi sert le désembouage ?](#)

(contre 14 % indiquant le faire déjà depuis longtemps)⁵⁹. Ce chiffre monte d'ailleurs à plus de 38 % pour les 24-35 ans. Il reste néanmoins des marges de progression sur ce point.

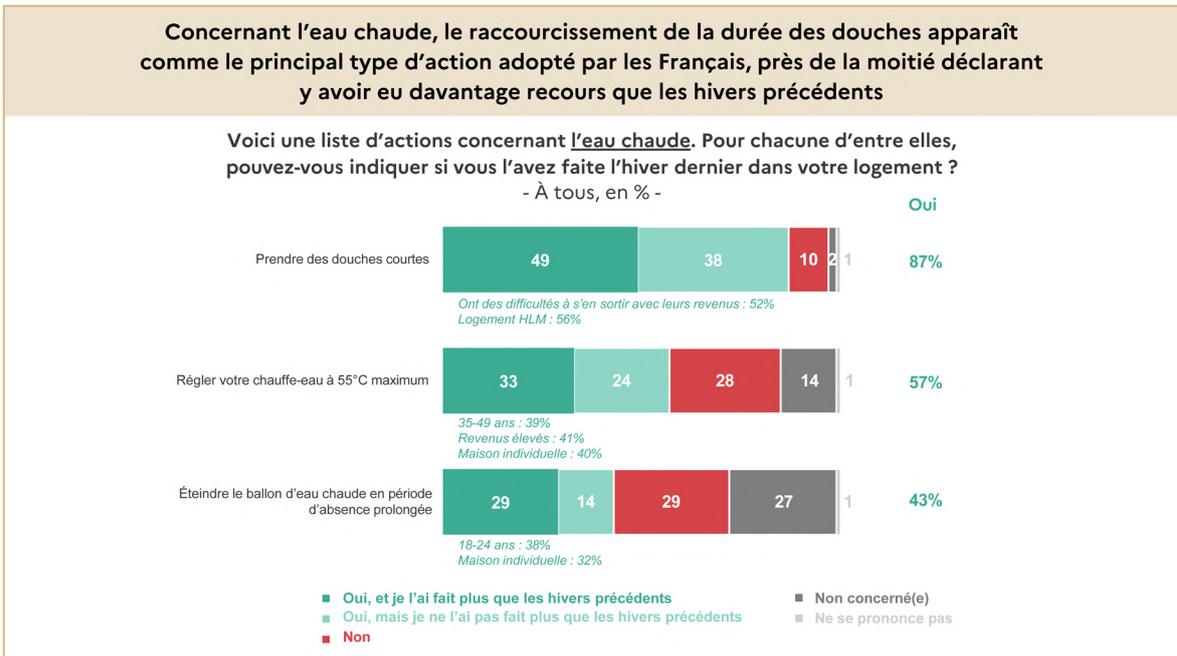
L'adoption de mousseurs qui réduisent le débit d'eau semble également gagner en popularité. Environ un tiers des ménages déclarent en être déjà équipés, et 17 % ont récemment investi dans des mousseurs. Cependant, là encore, il reste une marge de progression, en particulier parmi les ménages en difficulté financière.

La dynamique sur l'eau chaude sanitaire semble néanmoins avoir été moins marquée que pour le chauffage. Sur les 87 % de Français

qui indiquent réduire le temps de leur douche, 38 % le faisaient déjà avant. Les bailleurs confirment cette dynamique. Ainsi, **des marges de progression subsistent concernant certaines actions, notamment la régulation de la température du chauffe-eau et l'isolation thermique des réseaux (calorifugeage).**

Ressources

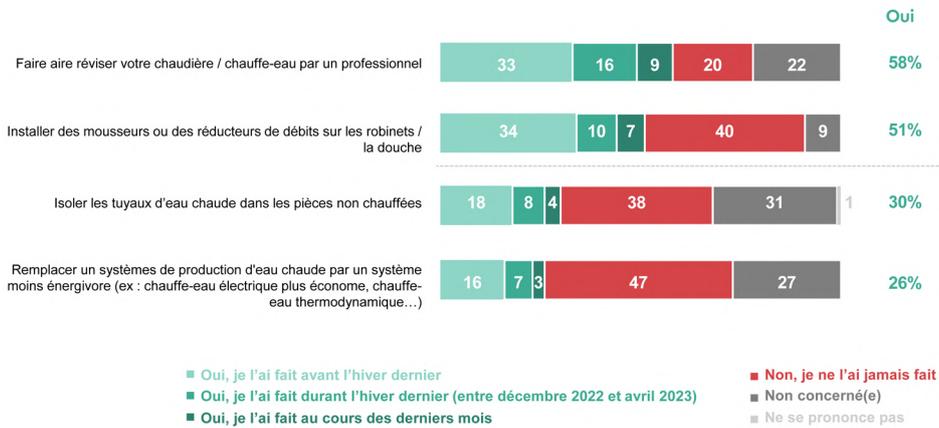
Des aides CEE existent : chauffe-eau solaire individuel (France métropolitaine [BAR-TH-101](#) et d'outre-mer [BAR-TH-124](#)) et collectif ([BAR-TH-135](#)), chauffe-bain individuel ([BAR-TH-167](#)), robinet thermostatique ([BAR-TH-117](#)), pompe à chaleur collective pour l'eau chaude sanitaire ([BAR-TH-169](#))...



⁵⁹ Sondage Toluna Harris, p. 11

Peu de Français indiquent avoir réalisé chacune de ces actions l'hiver dernier dans leur logement. Lorsque ces actions sont menées, cela a le plus souvent lieu sur le temps long, avant l'hiver dernier

Et avez-vous fait chacune des actions suivantes dans votre logement ?
Si vous avez fait certaines choses à plusieurs reprises, merci d'indiquer la dernière fois que vous l'avez faite.
- À tous, en % -



2. Décaler la consommation

En ce qui concerne le décalage de la mise en marche du ballon d'eau chaude en heures creuses, **47 % des Français ont indiqué avoir programmé leur ballon d'eau chaude pour chauffer en heures creuses, dont 24 % avant l'hiver dernier.** Cependant, presque un tiers

des répondants ne peut pas appliquer cette mesure (ménages ayant recours à l'eau chaude collective et les ménages en production individuelle non électrique). Ainsi, il reste des marges de progression sur ce point.

L'action d'Enedis sur les chauffe-eaux

À la demande de RTE et des pouvoirs publics, Enedis a suspendu temporairement, entre le 15 octobre 2022 et le 15 avril 2023, la chauffe des ballons d'eau chaude liée aux heures creuses de 12h à 14h. Un mois après la mise en œuvre de cette mesure de sobriété énergétique, Enedis constatait un lissage des pointes de consommation d'électricité en milieu de journée permettant d'économiser 2,4 GW (l'équivalent de la consommation d'une ville comme Paris).

Ce dispositif, validé par l'État au travers de l'arrêté ministériel du 22 septembre 2022⁶⁰, représente **un levier de sécurisation de l'alimentation électrique en France l'hiver**

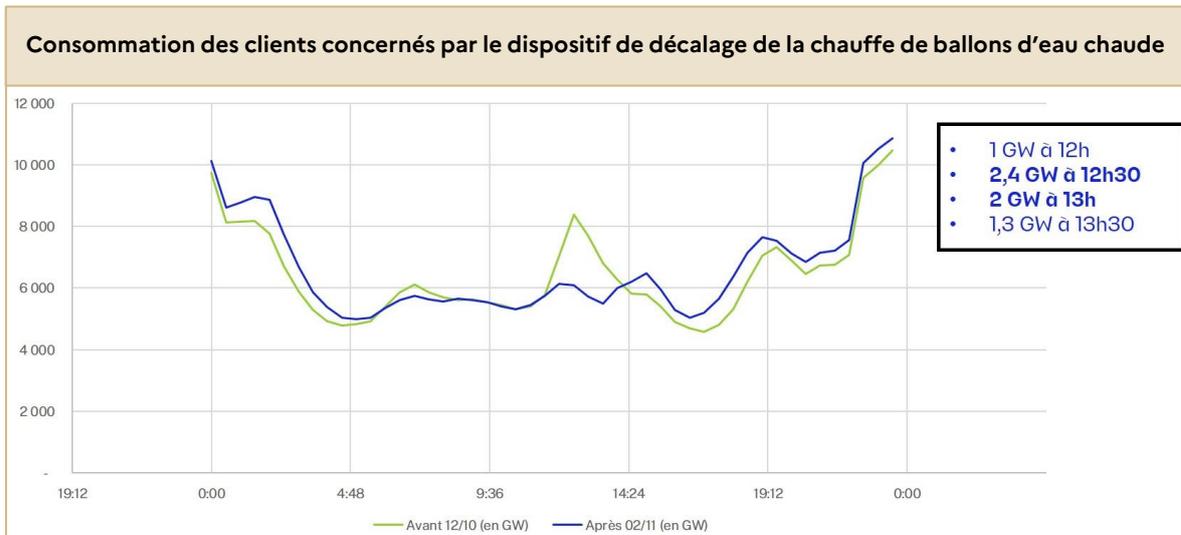
2022-2023, en décorrélant cette chauffe des heures de pointe matinale. Il contribue désormais au maintien essentiel de l'équilibre offre-demande d'électricité assuré par RTE.

Cette suspension temporaire a été **sans impact sur le confort, ni sur la facture des 4,3 millions de clients concernés.** Ces mêmes clients conservent l'avantage du contrat des heures creuses pour tous les autres usages électriques. La période de chauffe du ballon d'eau chaude se réalise alors pendant les heures creuses de nuit, comme c'est déjà le cas pour une majorité de clients⁶¹. Ce dispositif a par ailleurs été renouvelé par l'arrêté du 6 septembre 2023, et ce jusqu'au 1^{er} avril 2024 au plus tard.⁶²

⁶⁰ [Arrêté du 22 septembre 2022 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics de distribution d'électricité](#)

⁶¹ Enedis, 2023, Communiqué de presse « [Hiver 2022-2023 : le décalage de la chauffe des ballons d'eau chaude à la nuit prouve son efficacité](#) ».

⁶² [Arrêté du 6 septembre 2023 relatif aux dispositifs de comptage sur les réseaux publics de distribution d'électricité](#)



Source graphique : communiqué de presse Enedis (<https://www.enedis.fr/presse/hiver-2022-2023-le-decalage-de-la-chauffe-des-ballons-d-eau-chaude-a-la-nuit-prouve-son-efficacite>).

3. Changer les équipements d'eau chaude

Seuls 7 %⁶³ des Français ont fait changer leur système de production d'eau chaude durant l'hiver dernier pour un système plus économe ou plus efficace, parmi l'ensemble des répondants. C'est assez peu au regard des 16 %⁶⁴

de Français qui l'ont fait avant l'hiver dernier. Une majorité de Français exprime une préférence en faveur d'une pompe à chaleur électrique en cas de changement de système d'eau chaude.

E. Ventiler

Le remplacement des VMC est l'un des enjeux de traitement de l'air. Il s'agit en effet d'un élément perçu par les acteurs comme un important gisement d'économies d'énergie, mais dont le coût est un frein considérable. Un bailleur social déclare ainsi : « On aimerait aussi modifier les VMC sur l'ensemble du parc, mais ça représente un investissement beaucoup trop conséquent pour l'instant. »

Ressources

Des aides CEE existent pour changer son système de ventilation :

- [Fiche CEE n°BAR-TH-125](#) « Système de ventilation double flux autoréglable ou modulé à haute performance (France métropolitaine) »
- [Fiche CEE n°BAR-TH-127](#) « Ventilation mécanique simple flux hygroréglable (France métropolitaine) »
- [Fiche CEE n°BAR-TH-155](#) « Ventilation hybride hygroréglable (France métropolitaine) »

⁶³ Sondage Toluna Harris, p. 20

⁶⁴ Sondage Toluna Harris, p. 20

F. Confort d'été et climatisation

Si le plan de sobriété énergétique de l'hiver 2022-2023 s'est particulièrement focalisé sur les mesures d'hiver, bien que presque un tiers⁶⁵ des Français souffre de la chaleur en été. Une grande partie des Français indique également souffrir davantage de la chaleur que du froid⁶⁶, faisant de la question de la température en été un enjeu majeur. L'inconfort thermique estival se fait particulièrement ressentir dans les logements collectifs, qui se retrouvent alors plus équipés en systèmes de climatisation mobiles que les maisons individuelles. En effet, il s'agit d'une solution privilégiée, bien qu'il en existe d'autres telles que la ventilation, qui a un coût énergétique plus faible. De plus, les logements collectifs sont souvent situés en milieu urbain, exposés aux îlots de chaleur urbains et aux nuisances sonores, ce qui entrave l'utilisation de la ventilation naturelle. De fait, la question

du confort d'été devient plus prégnante dans les décisions de rénovation. Un bailleur privé interrogé déclare : « *Il y a de plus en plus de copropriétés qui se lancent dans des travaux de rénovation énergétique globale en évoquant justement le confort en été, en isolant l'immeuble par l'extérieur, en mettant en place une toiture-terrasse ou des panneaux solaires.* »

Par ailleurs, les résidents qui possèdent un système de climatisation ont déjà adopté une utilisation restreinte de cet équipement, le mettant en marche seulement pendant quelques jours pendant la période estivale. Un exemple concret de cette observation provient de la Métropole de Lyon, où une étude⁶⁷ menée en collaboration avec une anthropologue a révélé que la gestion du confort d'été est marquée par une utilisation limitée de la climatisation.

Des exemples d'actions

L'Union sociale pour l'habitat (USH) met en œuvre un **dispositif de financement spécifique pour les rénovations d'envergure, baptisé « Seconde Vie », qui intègre le critère de confort d'été**. L'USH mobilise par ailleurs depuis plusieurs années ses adhérents en les informant et en les formant sur les enjeux liés au confort d'été. Elle participe également activement au déploiement d'outils visant à identifier les risques d'inconfort thermique estival, tels que l'outil RITE développé en

partenariat avec le Cerema. De plus, des initiatives sont entreprises pour repérer les zones à risques à différentes échelles, que ce soit à l'échelle des îlots de chaleur urbains, des bâtiments ou des logements, notamment à travers le projet RENOPTIM du CSTB. Cet outil a pour objectif de faciliter l'identification des zones nécessitant des améliorations, et il est soumis à une campagne d'instrumentation visant à valider son modèle numérique.

⁶⁵ Chiffres RTE dans le sondage 2023 Ipsos - RTE page 85

⁶⁶ Chiffres RTE dans le sondage 2023 Ipsos - RTE page 86

⁶⁷ Métropole Grand Lyon, 2021, [Fortes chaleurs : un été à Saint-Priest](#)

G. Sobriété immobilière

Un tiers des Français se dit favorable à l'idée de déménager dans un logement plus petit⁶⁸. Il existe ici une dynamique générationnelle où presque 50 % des moins de 25 ans se disent prêts à déménager dans un lieu plus petit contre seulement 30 % en moyenne pour l'ensemble de la population. Les catégories les plus opposées à cette idée sont les Français entre 25 et 50 ans (seuls 23 % d'entre eux y sont favorables). Ceci s'explique probablement par la présence

d'enfants dans le foyer. Les principales raisons qui motivent le déménagement vers un espace plus petit sont : les potentielles économies sur le loyer et le chauffage (pour plus d'un tiers des répondants)⁶⁹ mais aussi pour l'entretien (pour plus d'un tiers des répondants). Les réponses « pour réduire les espaces non utilisés » et « le départ d'un des membres de la famille » représentent respectivement 24 et 30 % des réponses⁷⁰.

⁶⁸ Sondage Ipsos pour RTE 2023, 64

⁶⁹ Sondage Ipsos pour RTE 2023, 65

⁷⁰ *Ibid*

Pour approfondir : les focus

Cette dernière partie se focalise sur les éléments transversaux de la sobriété dans le secteur résidentiel. Plus que des enjeux d'usages et de pratiques, il s'agit de questions d'ordre général ressorties des entretiens menés auprès des bailleurs et des acteurs du secteur résidentiel.

FOCUS 1 - Le signal prix

FOCUS 2 - La relation bailleur-locataire, un enjeu délicat

FOCUS 3 - Des critères sociaux à prendre en compte

FOCUS 4 - Les outils et supports de remontée de données

FOCUS 5 - L'individualisation des frais de chauffage

FOCUS 6 - Les process et la gestion de projet

FOCUS

1

Le signal prix

Résidents

Cette étude montre que **la question budgétaire est la principale motivation des Français à mettre en place des actions de sobriété énergétique chez eux**. En effet, 52 % de la population⁷¹ souhaite baisser sa consommation ou la décaler afin de faire baisser sa facture d'énergie, motivation qui arrive loin devant la lutte contre le gaspillage énergétique ou encore l'inquiétude pour l'environnement.

Ainsi, plus des deux tiers d'entre eux ont pu limiter la hausse de leur facture, voire la diminuer, en réduisant leur consommation énergétique⁷². En revanche, dans certains cas, les efforts des résidents ont été masqués par l'augmentation des prix de l'énergie, leur facture n'a donc pas baissé. Un des bailleurs sociaux interrogé indique : « *La question de sobriété, c'est un élément hyper stratégique pour le budget. Malgré des consommations stables, voire en baisse, on a des factures qui augmentent fortement* ».

Il existe ainsi un phénomène de frustration pour les locataires puisque cette hausse des factures malgré leurs efforts peut les décourager à pérenniser leurs actions de sobriété ; des efforts de pédagogie permettraient de faire comprendre aux résidents que leurs factures d'énergie augmentent en raison de la hausse des prix de l'énergie et non en raison de l'inefficacité de leurs actions de sobriété. La pérennisation de ces efforts pourrait être d'autant plus difficile si les prix de l'énergie venaient à baisser.

Bailleurs

Les entretiens individuels montrent que, pour les bailleurs, la question économique peut être un frein aux mesures d'efficacité énergétique, notamment au remplacement des équipements onéreux tels que les chaudières. Certains bailleurs préfèrent donc se concentrer sur des actions moins onéreuses, comme la maintenance des équipements, l'installation de thermostats dans les appartements, ou bien procéder aux changements des ampoules pour des LED dans les parties communes. Cette étape intermédiaire avant des travaux plus conséquents permet aussi de rassurer les bailleurs quant aux retours sur leurs investissements puisqu'ils observent presque immédiatement des réductions de consommations énergétiques dans leurs bâtiments.

Pour les bailleurs sociaux, le problème est d'autant plus complexe qu'ils risquent de crispier leur relation avec les résidents s'ils répercutent l'augmentation des prix de l'énergie dans les charges des locataires. Il est alors plus difficile pour les bailleurs de demander des efforts aux résidents, puisqu'ils ne perçoivent pas les coûts de l'énergie.

⁷¹ Toluna Harris

⁷² Toluna Harris

FOCUS 2

La relation bailleur-locataire, un enjeu délicat

Les entretiens individuels attestent de l'importance de la qualité des liens bailleurs-locataires pour réussir le déploiement d'actions de sobriété. En effet, le logement et l'énergie étant des sujets éminemment politiques, la situation socio-économique ou encore l'âge des résidents sont autant de facteurs à prendre en compte dans les stratégies de communication et de sensibilisation.

Pourtant, la relation entre les résidents et leurs bailleurs semble fragile, notamment au sein du secteur résidentiel. Les résidents communiquent difficilement, voire évitent toute interaction avec leurs bailleurs. Cette situation résulte d'un climat de confiance dégradé, pouvant même aller jusqu'à de la méfiance, et représente un obstacle à la mise en place d'un dialogue constructif autour des actions de sobriété.

En écho, dans une majorité des cas, les résidents sont très désengagés des actions menées par les bailleurs. Certains bailleurs avancent même que leurs résidents sont réticents à une quelconque action de remplacement d'équipements, redoutant des manœuvres supposément frauduleuses de la part de leur bailleur. Un bailleur explique, par exemple, que lorsqu'il a eu besoin de procéder à un remplacement de robinetterie, il s'est heurté à la réticence des résidents au moment de couper l'eau : *« Ils ne comprennent pas pourquoi il faudrait couper l'eau, c'est une contrainte technique et pas une volonté du gestionnaire de faire des économies sur leur dos »*. De nombreux bailleurs indiquent ainsi ne pas avoir la possibilité d'entrer chez leurs locataires pour procéder à des opérations de maintenance ou des changements d'équipement, comme un bailleur interrogé l'indique : *« Pour installer les robinets thermostatiques, on a eu du mal à rentrer chez les gens »*.

Afin de pouvoir mettre en œuvre des actions de sobriété énergétique, il est primordial de voir se renouer le dialogue avec les résidents, via des actions de sensibilisation et d'animation ciblées (cf. [organisation des actions, animation de la démarche de sobriété](#)).

FOCUS 3

Des critères sociaux à prendre en compte

Au fil de l'étude et des entretiens, il est ressorti que les critères sociaux relatifs à l'âge, au groupe socio-économique et au lieu de résidence des ménages sont déterminants dans leur approche de la sobriété énergétique. La prise en compte de ces critères peut dès lors guider la démarche de sobriété énergétique des acteurs du secteur résidentiel.

Selon l'âge

Il existe des disparités dans le niveau de connaissance des gestes de sobriété selon l'âge. Parmi le groupe d'âge des 18-24 ans, 16 % déclarent ne pas connaître ces gestes (contre 5 % pour l'ensemble de la population)⁷³. Il semble donc important de renforcer les actions de sensibilisation auprès de ce public.

Les moyens d'informations varient aussi en fonction de la génération, les plus âgés faisant davantage appel aux fournisseurs, les plus jeunes aux réseaux sociaux.

Les sondages montrent aussi que les motivations varient en fonction de l'âge. Les motivations d'ordre écologique sont davantage partagées par les personnes de moins de 35 ans tandis que les motivations d'ordre économique sont davantage partagées par les personnes de plus de 65 ans (contre 34 % pour les moins de 35 ans)⁷⁴.

Cette plus grande sensibilité aux enjeux environnementaux parmi les jeunes pourrait expliquer le fait qu'ils soient **plus ouverts aux questions de sobriété et aux changements de comportements**. Les réponses données par les bailleurs au cours des entretiens semblent en effet indiquer que les populations les plus jeunes sont les plus enclines à s'engager dans des actions de sobriété mais aussi à organiser des actions collectives additionnelles. Cette plus grande acceptation dans le changement de leurs comportements peut aussi s'expliquer par le fait que leurs **habitudes sont moins ancrées**. Ce sont d'ailleurs eux qui ont le plus maîtrisé leur consommation de chauffage l'hiver dernier⁷⁵, mais ce comportement peut aussi et surtout s'expliquer par la **contrainte économique** (compte tenu du taux de précarité élevé chez les jeunes⁷⁶). À l'inverse, selon les bailleurs interrogés, les populations les plus âgées paraissent les plus difficiles à convaincre et à motiver à l'adoption de nouvelles pratiques. Pourtant, ce sont aussi elles qui **étaient déjà plus enclines à adopter des comportements énergétiquement sobres avant l'hiver 2022-2023**, comme régler leur chauffage à une température maximale de 19°C, selon l'enquête Toluna Harris.

⁷³ Sondage Toluna Harris

⁷⁴ Sondage Toluna Harris p.26

⁷⁵ ONPE, 2022, [Tableau de bord de la précarité énergétique 2022](#)

⁷⁶ Insee, 2021, [Revenus et Patrimoine des ménages - Edition 2021](#), p. 136

Bien qu'ils soient plus enclins à la modification de leurs comportements, **les jeunes sont aussi ceux qui ont le moins de capacité à agir sur leur environnement domestique**. Très souvent, les jeunes sont locataires, occupent des appartements (souvent temporairement) et sont limités par leurs capacités financières. Cela renforce leur dépendance vis-à-vis des décisions de leur bailleur, limite leur capacité à se projeter dans des travaux de grande ampleur et ne leur permet pas d'investir dans des équipements très performants. À l'inverse, les personnes âgées sont généralement propriétaires de maisons individuelles, avec des capacités d'investissement plus élevées. Elles ne dépendent donc pas d'un chauffage collectif, peuvent moduler les températures par pièce mais aussi disposer de plus d'équipements. Ces caractéristiques se répercutent néanmoins sur leurs dépenses énergétiques puisque **ce sont les personnes âgées qui allouent la plus grande part de leur budget à l'énergie**⁷⁷.

Selon le groupe socio-économique

Au-delà de l'âge, la mise en œuvre d'actions de sobriété est affectée par des critères socio-économiques. Premièrement, les injonctions à la sobriété sont perçues différemment selon les groupes⁷⁸. **Les ménages en situation de précarité énergétique vivent déjà dans une forme de sobriété subie et perçoivent ces injonctions comme une restriction supplémentaire. Les adresses à ces ménages doivent donc être adaptées ; il est plus pertinent d'aborder la sobriété sous l'angle de la rénovation énergétique, des économies d'argent et des aides, plutôt que sous l'angle des écogestes**. Un bailleur social pointe justement la limite des efforts individuels : « *Il faut déjà avoir des logements décents pour les locataires avant de leur demander de faire des efforts parce que s'ils consomment beaucoup, c'est parce qu'ils sont dans des logements mal isolés* », il y a une « question de justice sociale à ne pas oublier. » Néanmoins, cela ne veut pas dire qu'il faut exclure systématiquement les ménages précaires des politiques de sobriété. Les personnes plus aisées voient quant à elles la question de la sobriété comme une question de bon sens et plutôt éthique, de l'ordre de l'engagement.

Deuxièmement, **les capacités à agir varient aussi en fonction des revenus**. Les ménages aisés ont souvent des équipements plus performants et récents, ils ont davantage de capacités financières pour investir dans des travaux de rénovation de grande ampleur ou dans le remplacement d'équipements. À l'inverse, les ménages modestes sont plus limités dans leur capacité à agir. Généralement, ils possèdent moins d'équipements performants que les ménages plus aisés, ils occupent des logements sociaux qui sont majoritairement des logements collectifs et ils sont moins nombreux à avoir réalisé des travaux d'isolation (23 % pour les foyers à revenus modestes contre 40 % pour les foyers aisés⁷⁹). Pourtant, des aides favorisant l'accès des ménages modestes aux travaux de rénovation existent et seront d'ailleurs revalorisées dès 2024⁸⁰. Le montant du reste à charge reste le principal frein à la réalisation de travaux pour les ménages modestes.

⁷⁷ Insee, 2022, [Note de conjoncture - Guerre et prix](#)

⁷⁸ Alex ROY, Dany LAPOSTOLLE (2022), *Agir sous contrainte écologique forte, Enquête sur les processus de maillage territorial en Bourgogne-Franche-Comté*, dans *Noréis 2022/3* (n° 264-265), p.103-121, Éditions Presses universitaires de Rennes

⁷⁹ Enquête Toluna Harris

⁸⁰ [MaPrimeRénov' 2024 : accélérons la rénovation énergétique](#) [Dossier de Presse], Octobre 2023

Selon le lieu de résidence

Enfin, un critère important à prendre en compte est le lieu de résidence. Si l'on se concentre uniquement sur la classification rural/urbain, il est observé que les résidents des zones rurales consacrent une part de leurs dépenses plus importante que la moyenne des Français au carburant et aux factures d'énergie (12 % de leurs dépenses, contre 6 % pour les ménages de l'agglomération parisienne, selon l'Insee⁸¹). Cela s'explique notamment par le fait que les zones rurales sont davantage composées de maisons individuelles, plus consommatrices, mais aussi par la plus grande dépendance des ménages à la voiture.

Ainsi, quand il s'agit de promouvoir la sobriété énergétique, il est nécessaire de prendre en compte ces différents critères sociaux afin de délivrer un discours adapté et un accompagnement spécifique. Cela garantit davantage l'efficacité d'une politique de sobriété. Il convient également de penser les groupes sociaux **de manière croisée** : un ménage jeune, précaire, vivant en zone rurale ne présente pas les mêmes spécificités qu'un ménage jeune, plutôt aisé et vivant dans un milieu urbain.

⁸¹ Insee, 2022, [Note de conjoncture - Guerre et prix](#)

FOCUS 4

Les outils et supports de remontée de données

Les outils et supports les plus utiles pour favoriser les comportements sobres en énergie sont variés et s'appuient sur des stratégies diverses, toutes visant à sensibiliser les consommateurs et à les encourager à réduire leur consommation d'énergie :

- **La facture détaillée** envoyée mensuellement est un outil essentiel pour sensibiliser les consommateurs à leur consommation d'énergie. En fournissant une analyse détaillée de l'évolution de la consommation au fil du temps et en la comparant à une référence significative, elle permet aux ménages de prendre conscience de leur utilisation d'énergie et de prendre des mesures pour la réduire. Une expérience menée en Grande-Bretagne⁸² a montré que ce type d'information pouvait entraîner des économies substantielles sur la consommation de gaz.
- **L'affichage en temps réel de la consommation d'énergie** sur un support dédié, tel qu'un afficheur ou une tablette, est un outil puissant pour encourager les comportements sobres en énergie. Lorsqu'il fournit des données en quasi temps réel et dans un format facilement compréhensible, il permet aux utilisateurs de suivre leur consommation en temps réel, ce qui favorise l'auto-apprentissage⁸³. L'outil pourrait être d'autant plus impactant s'il permet de visualiser l'équivalent de la consommation en euros, permettant ainsi d'adapter sa consommation en fonction de ses objectifs financiers. De plus, il offre la possibilité de comparer sa consommation et ses dépenses à des périodes antérieures, ce qui motive davantage à réduire sa consommation.
- **La modularité des solutions d'information** sur la consommation est un autre élément clé pour favoriser les comportements sobres en énergie. En proposant des informations adaptées aux besoins individuels des consommateurs, que ce soit en termes de nature de l'information ou de support de communication, il est possible de s'adresser à un plus grand nombre de personnes. Certains peuvent préférer la comparaison avec une consommation moyenne, tandis que d'autres préfèrent un support papier plutôt qu'un site internet. La personnalisation de l'information est essentielle pour toucher tous les profils de consommateurs.
- **L'utilisation d'unités symboliques** pour mesurer la consommation d'énergie est une approche intéressante. En traduisant la consommation en termes concrets, comme comparer les émissions de gaz à effet de serre évitées à des hectares de forêts plantés, la consommation est rendue plus tangible et compréhensible pour les utilisateurs. Cela leur permet de se construire un référentiel personnel et de mieux comprendre l'impact de leur consommation sur l'environnement.

⁸² Dolan, Paul et Metcalfe, Robert, Neighbors, Knowledge, and Nuggets: Two Natural Field Experiments on the Role of Incentives on Energy Conservation (April 2, 2015). Becker Friedman Institute for Research in Economics Working Paper No. 2589269, <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2589269>

⁸³ Tableau de bord de l'habitat, 2019, [Affichage des consommations d'électricité : comprendre pour économiser](#)

- **La décomposition de la consommation par principaux usages**⁸⁴ est un outil efficace pour aider les ménages à identifier les domaines où ils peuvent réaliser des économies. Savoir quelles activités ou appareils contribuent le plus à la consommation énergétique globale incite en effet à plus de vigilance et permet de cibler les actions d'économie d'énergie de manière plus précise.
- **La comparaison aux consommations passées** fournit une référence aux ménages pour évaluer leur performance en matière d'efficacité énergétique. Cela les encourage à adopter des comportements plus sobres en énergie en se basant sur leurs propres antécédents de consommation.
- **Les alertes sur le niveau de consommation atteint** sont un moyen efficace d'inciter les utilisateurs à ajuster leur comportement énergétique. Lorsqu'elles sont basées sur des seuils pertinents pour chaque ménage, elles suscitent une réaction immédiate en cas de dépassement, encourageant ainsi à réduire la consommation.
- **Les techniques de motivation spécifiques**, telles que les challenges individuels et la ludification, rendent l'économie d'énergie ludique et stimulante. Les jeux et les récompenses peuvent encourager les utilisateurs à adopter de nouveaux comportements énergétiques tout en les divertissant⁸⁵.
- **L'indication à l'intérieur du logement**, sous forme d'indicateurs lumineux par exemple, rappelle aux occupants leur niveau de consommation en temps réel. Ces dispositifs visuels sont particulièrement efficaces pour susciter de nouveaux réflexes et encourager des comportements sobres en énergie.
- **Les portails Internet** offrent la possibilité d'accéder à des analyses plus approfondies, mais ils risquent d'être peu consultés à moins d'offrir une expérience interactive attrayante. Les afficheurs de consommation à l'intérieur du logement permettent un auto-apprentissage, mais leur impact peut être limité, notamment pour le gaz, dont les ajustements sont moins fréquents.
- Enfin, **valoriser les efforts des ménages** est crucial pour maintenir leur motivation à long terme. En reconnaissant et en récompensant les actions d'économie d'énergie, l'engagement des consommateurs dans la réduction de leur consommation est renforcé.

Les changements de pratiques en réponse à une information plus détaillée sur la consommation d'énergie sont également variés. La plupart du temps, ils visent à optimiser les pratiques sans nécessiter de grands sacrifices, comme la réduction de la température du thermostat de l'eau chaude ou la fermeture occasionnelle de certains radiateurs. Ils incluent également une meilleure attention au gaspillage, par exemple en adoptant de nouveaux gestes en cuisine, tels que l'utilisation de couvercles sur les casseroles. Fréquemment, un réajustement des besoins de confort peut être constaté, particulièrement chez les familles à bas revenus⁸⁶, se manifestant par une baisse du thermostat ou une réduction de la consommation d'eau chaude. Néanmoins, ces pratiques de restriction peuvent être moins durables, car elles vont à l'encontre des besoins de confort du foyer.

⁸⁴ Guillaume Binet, Jean-Michel Cayla, 2018, [Connaître les usages électriques résidentiels : un enjeu majeur](#), *La Revue de l'Énergie* n° 641

⁸⁵ <https://cube-championnat.org/letude-sociocube/>

⁸⁶ Department of Energy and Climate Change, 2012, [Annual Report and Accounts 2012-13](#) ; Christophe Beslay, Marie-Christine Zélem. Le paradoxe du consommateur moderne : modérer ses consommations d'énergie dans une société toujours plus énergivore. Salvador Juan, Michelle Dobré (dirs). *Consommer autrement : La réforme écologique des modes de vie*, L'Harmattan, pp.277-296, 2009, <https://hal.science/hal-01763245/document>

Pour maximiser l'efficacité des dispositifs d'information sur la consommation d'énergie, que ce soit pour le gaz ou l'électricité, il est essentiel de fournir des informations motivantes et propices à l'apprentissage. Cela implique plusieurs leviers, tels que la comparaison avec des références pertinentes, la facilité d'accès à l'information pour susciter la motivation, l'activation de la norme sociale pour encourager les économies d'énergie, et la valorisation des actions entreprises par les consommateurs. De plus, ces dispositifs doivent être accompagnés de **conseils personnalisés adaptés à la situation de chaque ménage**, tout en évitant la surcharge d'informations inutiles. L'objectif principal d'un programme d'information sur la consommation d'énergie est d'engager les ménages dans une expérience d'apprentissage gratifiante, les guidant vers de nouvelles pratiques économes en énergie sans trop d'efforts. Cela passe par trois mots clés : se situer, motiver et permettre⁸⁷. « Se situer » signifie comparer sa consommation avec des moyennes pertinentes, « motiver » implique une information accessible et motivante, tandis que « permettre » consiste à fournir des conseils personnalisés au fil du temps et des outils adéquats.

En résumé, les dispositifs d'information doivent combiner diverses approches, notamment l'éducation, la facilitation des nouvelles pratiques, des récompenses, et l'exploitation de mécanismes psychosociaux tels que le mimétisme social et la fixation d'objectifs⁸⁸.

Ressources

Des aides existent concernant les dispositifs et les services de suivi des consommations :

- [Fiche CEE BAR-SE-106](#) « Service de suivi des consommations d'énergie »
- [Fiche CEE BAR-EQ-115](#) « Dispositif d'affichage et d'interprétation des consommations d'énergie »

⁸⁷ ADEME. Goater, Aurélie (Alpheeis). 2015. [Compteurs Communicants Gaz, Pratiques des Ménages et Economies d'Energie – Synthèse](#).

⁸⁸ Osbaldiston, R., & Schott, J. P. (2012). Environmental Sustainability and Behavioral Science: Meta-Analysis of Proenvironmental Behavior Experiments. *Environment and Behavior*, 44(2), 257-299. <https://doi.org/10.1177/0013916511402673>

FOCUS 5

L'individualisation des frais de chauffage

1. L'émergence d'un outil efficace

L'individualisation des frais de chauffage émerge comme une solution efficace pour inciter à la sobriété énergétique dans les habitations collectives. En se basant sur des retours d'expérience et des observations de différents acteurs du secteur, cette approche offre une perspective prometteuse pour réduire la consommation d'énergie et les coûts associés.

L'individualisation des frais de chauffage gagne en visibilité dans le parc immobilier existant en France, qui comprend plusieurs dizaines ou centaines de milliers de logements équipés de systèmes de chauffage collectif obsolètes, installés à la fin des années 1970. Ces systèmes, non régulés et non programmables, entraînent souvent un gaspillage d'énergie et des charges élevées pour les occupants.

Pour résoudre ce problème, une solution a émergé : l'installation de têtes thermostatiques motorisées sur chaque radiateur, contrôlées par un thermostat programmable centralisé dans chaque logement. Cette technologie permet de réguler et de programmer chaque radiateur indépendamment, optimisant ainsi la consommation énergétique.

L'individualisation des frais de chauffage a déjà été mise en œuvre dans de nombreuses copropriétés, avec des résultats encourageants. En effet, selon une étude de l'ADEME⁸⁹, **l'individualisation des frais de chauffage permet des économies d'énergie significatives de 15 % en moyenne et allant jusqu'à 25 %⁹⁰**. Cette réduction de la consommation énergétique contribue non seulement à la préservation de l'environnement, mais aussi à la diminution des coûts pour les occupants.

Il s'agit en outre d'une **obligation légale** : les immeubles collectifs d'habitation ou mixte pourvus d'une installation centrale de chauffage ou d'une installation centrale de froid ou alimentés par un réseau de chaleur ou de froid, doivent comporter, lorsque cela est techniquement possible et économiquement rentable, une installation permettant de déterminer et de réguler la quantité de chaleur ou de froid utilisée par logement⁹¹.

Cependant, la mise en place de cette mesure nécessite une préparation importante dans les copropriétés, avec des paramètres techniques variés à prendre en compte. De plus, elle peut engendrer des discussions et des tensions au sein de la copropriété. Tous les copropriétaires doivent être d'accord pour sa mise en œuvre.

2. Un outil de sensibilisation

Les retours d'expérience des bailleurs permettent d'identifier plusieurs points importants concernant l'individualisation des frais de chauffage. Premièrement, l'individualisation des frais de chauffage apparaît comme un levier intéressant à plusieurs points de vue. Cela

⁸⁹ ADEME, Caputo G., Blanchet E. (DEEPKI), 2019, [Individualisation des frais de chauffage en logement collectif – Evaluation des gains énergétiques – Analyse statistique des gains énergétiques après la pose d'IFC](#).

⁹⁰ ADEME, 2019, [Note de synthèse - Individualisation des frais de chauffage en logement collectif](#)

⁹¹ Article 71 de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018, portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite ELAN, précisée par le décret n° 2019-496 du 22 mai 2019.

permet de sensibiliser les locataires à la question énergétique, mais aussi de les responsabiliser quant à leur consommation. Il s'agit en effet d'un outil qui permet de donner une visibilité aux résidents sur leur niveau de consommation individuelle, et donc de connaître plus finement l'impact des mesures qu'ils mettent en place. De plus, dans les logements à chauffage collectif, un sentiment d'injustice peut parfois se développer chez ceux qui font des efforts pour réduire leur consommation, mais qui ne bénéficient pas des résultats en raison de la collectivisation des frais. Enfin, l'individualisation des frais de chauffage permet de pérenniser le changement de comportement dans le temps, en provoquant chez les résidents un sentiment de contrôle perçu sur leurs habitudes de consommation.

3. Le besoin d'accompagner sa mise en œuvre

Afin que cette mesure soit acceptée, il est utile de l'assortir de précautions lors de son éventuelle mise en œuvre, comme par exemple :

- tenir compte des possibles disparités entre les logements d'un même bâtiment, issues par exemple d'une différence d'exposition de certains logements ou d'isolation ;
- accompagner le passage à l'IFC de **visites techniques afin de rééquilibrer et désembourser les réseaux de chauffage ;**
- **veiller à ce que l'individualisation ne soit pas la seule action mise en place, puisqu'elle risque de pallier l'inaction du bailleur sur d'autres aspects importants telle que la rénovation thermique du logement et le suivi technique de la maintenance et du remplacement des équipements et des installations.** Le manque de prise en compte de ces éléments fait courir le risque d'une crispation dans les relations bailleurs-résidents, ou une montée de la contestation sociale dans la résidence.

Chez les bailleurs sociaux, plusieurs freins liés au contexte social et au manque de confiance bailleur-locataire (cf. Focus sur la relation bailleur-locataire) viennent s'ajouter. Les résidents peuvent par exemple être réticents à donner l'accès à leur logement pour installer le compteur ou à augmenter leurs frais énergétiques s'ils sont de gros consommateurs.

Certains bailleurs indiquent que les solutions mises à leur disposition ne sont pour le moment pas concluantes. En effet, **les dispositifs de suivi individualisé des consommations souffrent souvent d'un coût d'installation trop élevé** qui peut freiner nombre d'entre eux, et certaines solutions semblent défectueuses ou pas opérables.

Par ailleurs, **le transfert de la responsabilité de la consommation pose une question de justice sociale.** Ce type d'équipement n'est accepté par les résidents que dans le cas de logements irréprochables d'un point de vue thermique, sans quoi ils ont le sentiment qu'il leur incombe la totalité des efforts de sobriété, mais surtout que ces efforts sont vains au regard de la qualité thermique de leur logement.

En résumé, l'individualisation des frais de chauffage est une obligation légale qui offre une incitation financière puissante à la sobriété énergétique. Elle permet aux occupants de contrôler leur propre consommation et de réduire leurs dépenses énergétiques. Cependant, pour sa mise en place réussie, il est essentiel d'aborder cette mesure avec préparation, communication et concertation au sein des copropriétés. L'expérience montre que les avantages en termes d'économie d'énergie et de coûts pourraient en valoir la peine, contribuant ainsi à une utilisation plus responsable de l'énergie dans l'habitat collectif.

FOCUS 6

Les process et la gestion de projet

C La mise en œuvre des actions de sobriété énergétique mises en place par les bailleurs privés et sociaux est dépendante d'une bonne gestion de projet, et repose sur trois éléments clés : une chaîne d'organisation efficace, des équipes en contact avec les résidents, et enfin une communication et animation originale.

1. Une chaîne d'organisation parfois difficile à mettre en place mais efficace

Les mesures proposées par les bailleurs ont été plus efficaces lorsqu'elles se sont inscrites dans un plan d'action organisé et structuré. Il peut s'agir de nommer un responsable sobriété, de définir un calendrier des actions et des planifications, d'assurer une implication des parties prenantes concernées (équipes techniques, référents sur le terrain, etc.), ou encore de mettre en place un suivi des mesures mises en place. La mise en œuvre d'au moins une de ces stratégies permet d'assurer de meilleurs résultats d'un point de vue de la consommation, mais surtout de l'engagement des résidents.

Les bailleurs semblent avoir opté pour des stratégies différentes pour piloter les programmes qu'ils ont menés, certains ont affecté les équipes techniques du bâtiment aux questions de sobriété, créé une équipe en interne pour piloter le plan mis en place, ou encore développé les actions de sobriété à l'intérieur des pôles sociaux-urbains préexistants. Certains bailleurs ont même développé une stratégie organisationnelle forte en installant une référence départementale, avec des équipes sur le terrain pour vérifier les maintenances, les bons usages dans les communs, un suivi des consommations pour cibler les gisements.

Un des bailleurs les plus satisfaits de ses actions mises en place, est aussi celui qui a produit une des stratégies organisationnelles les plus complètes : « *Nous avons mis en place un suivi des tâches à faire, des installations faites et à faire, tout en prenant en compte le **retour des résidents et des équipes techniques** pour ajuster leur maintenance et les travaux.* »

En amont, ils avaient déjà organisé un diagnostic du bâtiment pour cibler les consommations et relever la température partout et adapter leur plan en fonction des résultats.

Pour les bailleurs qui sont parvenus à établir un plan d'action et une organisation, l'expérience est positive, tant d'un point de vue des résultats accomplis que de l'engagement des résidents. L'un d'entre eux déclare : « *On est satisfaits, on souhaite continuer, accélérer, mais surtout on est ravis que tout le monde ait coopéré et que chacun ait participé à son échelle.* »

L'effort organisationnel est généralement synonyme de résultats de baisse des consommations énergétiques. **En revanche, pour assurer l'implication des résidents, l'organisation ne se substitue pas au relationnel et à la pédagogie avec les résidents.** Un bailleur ayant adopté une stratégie opérationnelle et organisationnelle conséquente déclare : « *Le plan de sobriété a permis de mettre en place de nombreuses actions dont certaines seront opérantes plutôt après l'hiver et dont l'objectif est le maintien sur le long terme. Donc on est*

plutôt satisfaits dans la mesure où cela avance, mais il y a encore beaucoup d'améliorations à aller chercher, notamment sur la partie pédagogie et dialogue avec les résidents. »

Un des bailleurs interrogé indique n'avoir reçu presque aucun retour des résidents alors qu'il a mis en place une stratégie de communication importante. En revanche, il est constaté qu'aucune personne chez ce bailleur n'a été chargée du pilotage, aucune équipe chargée d'organiser les actions n'a été désignée et que le suivi n'a été que très partiellement réalisé. Si le bailleur explique ce défaut d'engagement par le manque d'intérêt des résidents, il peut aussi s'expliquer par le manque d'organisation de l'action.

Enfin, il est important de signaler que cette stratégie organisationnelle a un coût important, en ressource et en temps, que certains bailleurs ne sont pas en mesure de mettre à disposition.

2. L'impact d'une action incarnée

Si la stratégie d'organisation est un levier important à la réussite des actions de sobriété, il est nécessaire que la dynamique soit incarnée et animée humainement pour engager le plus de résidents possible.

Une partie importante des bailleurs indique ne pas avoir vraiment désigné ou mis en place d'équipe dédiée aux actions de sobriété. La stratégie de sobriété se réduit donc à des actions techniques de petite ampleur, et à une communication qui semble être partiellement déployée, sans référent de ces actions à l'intérieur des bâtiments. Cette désincarnation des actions peut être une autre explication du désengagement des résidents.

Lorsqu'un intermédiaire est mis en place, un dialogue peut s'installer. Même si ce facteur ne garantit pas la mobilisation des résidents, il permet d'ajuster les actions du bailleur en fonction des besoins des résidents, et ainsi éviter des situations de confrontation entre eux : *« Des réunions en interne ont eu lieu, réunissant les équipes techniques, les équipes éducatives et les cadres. Les équipes en charge de le faire ont donné de bons retours notamment puisqu'ils ont acquis une nouvelle compétence. »*

De nombreux comités de résidents se sont formés pour organiser des ateliers sur des sujets variés, et ont donc intégré les questions de sobriété dans ces ateliers. Les bailleurs qui sont parvenus à mettre au point ces stratégies sont ceux qui se déclarent les plus satisfaits de leurs opérations.

Il est important de noter que pour les bailleurs sociaux, il y a un enjeu de sensibilisation différent. L'augmentation des charges collectives (eau, électricité et gaz ou réseaux urbains en fonction des cas), répercutées sur les locataires, nécessite de la pédagogie pour expliquer les raisons sous-jacentes à cette augmentation. En effet, certains locataires peuvent penser que leur bailleur est à l'origine de l'augmentation des prix.

3. Animation des actions de sobriété et importance de la communication

Les entretiens menés auprès des bailleurs mettent en lumière des stratégies de communication multiples. Parmi les éléments qui reviennent le plus souvent, les mails, nudges et affiches ont été généralement privilégiés. Or, certains bailleurs ont opté pour des moyens de communication plus originaux qui semblent avoir porté leurs fruits.

Ainsi, plusieurs bailleurs indiquent avoir utilisé des groupes de discussion sur WhatsApp pour faire de la sensibilisation environnementale. L'un des bailleurs explique avoir entrepris cette démarche : « *pour éviter les impressions et être sur un mode de communication qui parle aux résidents* ». Parmi les autres moyens originaux, un bailleur a créé un site web pour sensibiliser ses résidents « *sur les gestes pour faire des économies au quotidien chez eux, notamment sur la ventilation, la cuisine, l'utilisation des thermostats* ». Bien que ces outils innovants soient un facteur de succès, ils sont à utiliser en complément d'actions d'animation auprès des résidents.

De nombreux bailleurs indiquent que la participation aux concours CUBE⁹² des résidences a largement facilité la communication du message de baisse de la consommation d'énergie. Les résidents étaient en effet déjà sensibilisés à la question énergétique et le message s'est diffusé au-delà des seuls bâtiments inscrits.

Les bailleurs peuvent aussi s'en remettre aux actions déployées par les associations d'économie solidaire comme l'Apes⁹³ qui permettent de faciliter la communication et crédibiliser le message auprès des résidents.

Une communication adaptée à son public, avec des outils originaux, semble ainsi avoir d'autant plus d'impact sur les résidents que les moyens usuels comme la newsletter, les affiches ou les nudges sont également utilisés.

Les bailleurs qui déclarent avoir mis en place des animations spécifiques sur la sobriété ont des retours positifs sur ces dernières. Certains bailleurs ont organisé des ateliers de formation avec des professionnels de l'énergie ou des éducateurs spécialisés. Afin de sensibiliser les résidents aux questions énergétiques, un des bailleurs déclare avoir mis en place un appartement témoin, qui a accueilli plus de mille personnes de résidences différentes. Bien que les bailleurs parlent de retours « positifs » avec des résidents « impliqués », notamment chez les plus jeunes, il est important que ces ateliers ne soient pas centrés uniquement sur des compétences techniques, au risque de susciter un certain désengagement, comme le précise un des bailleurs sociaux : « *Je pense qu'on ne va pas répéter les ateliers trop techniques, parce que ça ne parle pas suffisamment aux résidents.* ».

Il existe néanmoins un frein pédagogique à la mise en place des ateliers de sensibilisation : même avec des efforts de la part des résidents, certains ont vu leur facture augmenter. Il y a donc un effort pédagogique important afin de pérenniser ces actions, sans démotiver les résidents. Certains aspects, comme les matériaux, les contrats énergétiques, sont parfois compliqués et peu intéressants pour les résidents, pouvant être « *difficiles à vulgariser, et cela peut créer une réserve de la part des résidents.* ».

La démarche d'animation est donc un facteur clé de succès, notamment, car elle permet de diffuser le message à travers un acteur tiers, hors de la relation entre le bailleur et les résidents.

L'animation permet à la fois de sensibiliser et d'incarner les actions de sobriété des bailleurs, ce qui, comme vu précédemment, est un élément de succès incontournable. Si ces animations sont associées à une communication originale et engageante, les bailleurs mettent toutes les chances de réussite de leur côté. **Il est important d'adapter cette communication en fonction des résidents, de leurs niveaux de compréhension du sujet, ou encore de la typologie de leur habitat.**

⁹² L'IFPEB et A4MT organisent plusieurs concours d'économie d'énergie désormais réunis sous l'égide du Championnat de France des économies d'énergie. Chaque année, des centaines d'acteurs publics et privés s'engagent dans ses concours pour réduire les consommations d'énergie de leurs bâtiments ou de leurs flottes de véhicule à travers des compétitions mobilisant toute leur organisation autour d'une action de terrain, concrète, ludique et fédératrice. (<https://www.ifpeb.fr/les-concours/>)

⁹³ <https://www.apes-dsu.fr/>

Conclusion

A. Messages clés

- **L'hiver 2022-2023 a été un vrai temps de mobilisation des Français autour de la question énergétique.** Au niveau national, la consommation cumulée d'électricité et de gaz corrigée des effets climatiques et météorologiques a baissé de 12,2 % entre août 2022 et juillet 2023 par rapport à la même période en 2018-2019⁹⁴. Par ailleurs, 89 % des Français déclarent avoir entrepris au moins une action spécifique pour économiser de l'énergie.
- **Les actions mises en œuvre par les Français ont porté sur l'ensemble des usages de l'énergie dans le logement, avec des degrés divers d'adoption. Le chauffage a été particulièrement investi :** environ la moitié des Français a indiqué avoir pris des mesures pour réduire leur chauffage par rapport aux années précédentes, aidée en cela par le fait que 80 % d'entre eux se déclarent en capacité de réguler la température de leur logement (la proportion étant moindre cependant parmi ceux en chauffage collectif : 37 % ne peuvent pas réguler la température, contre 17 % pour l'ensemble de la population).
- **Les éco gestes traditionnels** (éteindre les lumières, baisser le chauffage, éteindre les veilles, prendre des douches plus courtes...), qui étaient déjà bien ancrés dans une partie de la population ont tous progressé. La campagne de communication Chaque geste compte a permis de les diffuser largement auprès de la population, en y ajoutant **la mise en lumière de nouveaux gestes, notamment ceux concernant l'eau chaude sanitaire** (réglage de la température des chauffe-eaux à 55°C, extinction du chauffe-eau lors des longues absences...) qui ont bénéficié d'une belle dynamique. **Il reste néanmoins encore des marges de progression** sur ces actions, de même que sur celles ayant été peu mises en œuvre, comme c'est le cas notamment des gestes de sobriété numérique (faire le ménage dans ses données, limiter le volume de données échangées...) ou des petits travaux de type calorifugeage des réseaux d'eau chaude.
- **La flexibilité électrique entre peu à peu dans les mœurs et les efforts doivent être poursuivis en ce sens.** Le dispositif Ecowatt mis en place pour répondre à la situation spécifique de cet hiver jouit d'un haut niveau de notoriété et est associé à une forte intention d'agir si l'alerte est déclenchée. Néanmoins, la compréhension des gestes de flexibilité à adopter et de la nécessité de les intégrer au quotidien est encore incomplète. Dans les faits, les actions visant à décaler les consommations ont été moins mises en place par les Français que celles visant à les baisser. Il existe donc encore des marges de progression sur le sujet. Les campagnes de communication

⁹⁴ MTE, 2023, [Suivi hebdomadaire de la consommation énergétique de la France](#)

gouvernementale de l'hiver 2023-2024 devraient renforcer ce message. La flexibilité peut aussi être promue en renforçant les offres de contrat énergétique avec des avantages tarifaires favorisant le décalage des consommations.

- **Dans l'ensemble, les actions entreprises par les Français cet hiver étaient caractérisées par leur relative simplicité de mise en œuvre** (baisser la température de chauffage, prendre des douches plus courtes...) et ont permis des gains rapides. Ces mesures ont été mises en place à équipement constant, et sans modifier en profondeur l'organisation quotidienne.
- **La majorité des Français a perçu les actions de sobriété énergétique mises en place comme étant relativement acceptables, bien que cela ait entraîné une certaine perte de confort ressentie par 58 % d'entre eux.** Seulement 20 % de ceux qui ont mis en place des actions ont trouvé cela difficile.
- **Les réductions de la consommation énergétique constatées cet hiver s'accompagnent d'une plus grande fragilité énergétique pour les Français les plus modestes, qui ont d'autant plus mis en œuvre les gestes de sobriété.** Malgré les mesures de protection tarifaire mises en place par le gouvernement, une augmentation des interventions pour impayés de factures, une hausse du recours aux aides pour le paiement des factures d'énergie ainsi qu'une augmentation du nombre de ménages limitant leur consommation de chauffage ont été constatées.
- **Tous les groupes sociaux ne reçoivent pas de la même manière les injonctions à la sobriété.** Les individus financièrement plus favorisés sont enclins à interpréter l'appel à la sobriété comme un message de bon sens, voire comme le début d'un changement écologique depuis longtemps attendu. En revanche, les personnes les plus vulnérables, principalement celles en dehors du marché de l'emploi, ont tendance à ne pas se sentir directement concernées par les appels à la sobriété, car elles vivent déjà une forme de sobriété imposée au quotidien.
- **Tous les Français n'ont pas la même capacité à agir.** Les foyers les plus modestes ont moins de marge de manœuvre pour réduire leurs consommations domestiques. Un effet générationnel semble également influencer le degré d'adoption des mesures de sobriété, avec une plus grande adhésion observée parmi les segments de population plus âgée. Les Français plus âgés vivent plus généralement dans des logements sur lesquels ils ont plus de marge de manœuvre : ils sont moins dépendants des chauffages collectifs et leurs logements sont plus grands. Ils peuvent donc moduler les températures par pièce et ils disposent de plus d'équipements, ce qui leur donne un éventail d'actions plus large.
- **Dans un contexte d'inflation et de hausse des prix de l'énergie, la motivation principale pour l'action était le prix.** Si, parmi les répondants ayant adopté de nouvelles pratiques de maîtrise de la consommation, la majorité a exprimé son intention de les poursuivre au-delà de la période hivernale, cela soulève néanmoins une incertitude sur la pérennisation de ces actions, et ce, d'autant plus que les gestes mis en place sont pour la plupart facilement réversibles.
- **Les Français expriment une difficulté à aller plus loin,** qui s'exprime d'une part, pour une partie d'entre eux, par l'idée qu'ils « en ont déjà assez fait », et, de l'autre, que leurs équipements ne leur permettent pas d'en faire plus. Par ailleurs, l'idée de

réaliser des travaux de rénovation pour économiser davantage d'énergie sur les postes de chauffage ou d'eau chaude n'est ancrée que chez une minorité de personnes à hauts revenus et propriétaires.

- **L'hiver 2022-2023 a vu une mobilisation forte des acteurs institutionnels sur la sobriété énergétique.** La dynamique a été portée par une grande diversité d'acteurs (depuis les fournisseurs d'énergie, les bailleurs sociaux, les syndicats, les grandes surfaces de bricolage...). Les gestionnaires de réseaux ont joué un rôle nouveau, en mettant en œuvre des dispositifs de repérage et d'accompagnement des ménages très consommateurs ou en agissant directement sur le décalage des consommations des chauffe-eaux électriques).
- **La crise a remis la question des usages quotidiens de l'énergie au centre de l'action des acteurs de l'énergie et du logement.** Cela s'est traduit par une multiplicité d'initiatives de communication à toutes les échelles et une **réactivation de la communication autour des éco-gestes, qui s'est**

doublée d'initiatives inédites autour du décalage des consommations. Les actions liées à l'éclairage sont celles le plus souvent introduites dans le plan de sobriété des bailleurs. S'il est difficile d'évaluer la portée de ces actions prises séparément, elles ont néanmoins contribué à accélérer la prise de conscience des Français et apporté à une partie d'entre eux des solutions concrètes pour agir. Les dispositifs financiers des fournisseurs d'énergie ont cependant peu été utilisés (seuls 20% des Français déclarent y avoir eu accès). Par ailleurs, **la qualité de la relation entre les bailleurs sociaux et leurs locataires** a un impact sur la capacité à mettre en place des actions.

- **L'enjeu est maintenant d'assurer le relai entre les actions mises en place dans l'urgence et des plans d'action de moyen/long terme pour baisser les consommations** (interventions sur les réseaux pour en assurer le rééquilibrage afin de mieux pouvoir mettre en œuvre les consignes dans les logements en chauffage collectif, rénovation...).

B. Les clés pour pérenniser

- **Exploiter davantage les éco-gestes sur lesquels il reste encore des marges de progression :**
 - La bonne gestion du chauffage (baisse de la température générale, en période d'inoccupation, et différenciation des températures par pièce) a un impact majeur sur la consommation énergétique d'un foyer et représente le principal gisement d'économies. Il convient cependant de prendre en compte la perte de confort qui peut en résulter.
 - Les actions simples concernant l'eau chaude sanitaire (baisser la température de son chauffe-eau, l'éteindre en cas

d'absence prolongée, etc.), contribuent significativement à la réduction de la consommation énergétique globale.

- Les gains d'énergie liés aux gestes de sobriété numérique ne sont pas aussi importants que pour les deux premiers, mais ils sont faciles à mettre en œuvre et permettent de prendre de bonnes habitudes de sobriété.
- Les actions sur l'éclairage permettent des économies réelles mais moindres que celles précédemment citées ; elles permettent cependant de faire rentrer les gestes de sobriété dans son quotidien.

- **Outiller les ménages pour aller plus loin, au-delà des gisements facilement exploitables explorés lors de l'hiver 2022-2023, et le faire en fonction des caractéristiques propres à chacun** (revenu, âge, type de bâtiment et de système de chauffage). En particulier, développer les dispositifs à destination des ménages en précarité énergétique qui répondent à la fois aux enjeux de court terme (factures d'énergie) et de long terme (rénovation des logements). Parmi ces dispositifs on trouve des actions d'accompagnement des locataires (ateliers, webinaires...) ou encore des aides techniques à la gestion des appareils électroniques et électroménagers.
- **Poursuivre et approfondir les actions en faveur de la flexibilité électrique** (poursuivre la communication, développer les incitations aux tarifs attractifs incitant notamment aux décalages de consommation...).
- **Communiquer sur la nécessité d'adopter la sobriété à long terme, et pas seulement pour passer les crises conjoncturelles ayant un impact sur le prix de l'énergie.**
- **Différencier la communication en fonction des groupes sociaux** : développer des argumentaires adaptés à chaque groupe social et à leurs spécificités afin de toucher le plus de ménages possible, et utiliser les supports de communication adaptés, etc.
- **Pour les bailleurs, il est important de mettre en place une stratégie et un plan d'action**, de désigner une équipe en contact avec les résidents, avec une chaîne d'organisation efficace, et enfin une communication et animation originale.
- **Appuyer la dynamique initiée par les acteurs de l'énergie et du logement**, par exemple via l'animation d'une communauté d'acteurs autour de chartes d'engagement volontaire, et les aider à aller plus loin pour intégrer les actions de sobriété à leur stratégie de transition.

Remerciements

La rédaction de ce rapport a été réalisée dans le cadre de la mission confiée au Plan Bâtiment Durable (Julie Lodewyckx et Margot Duvivier, secondées par Pauline Bedolis et Fantine Pérard), sous le pilotage de l'ADEME (Albane Gaspard, Solène Marry et Léna Loiseau), ayant missionné l'OID (Victor Pianet et Kenza Dahmane, sous la supervision de Loïs Moulas) et l'Ifpeb (Iris Capkan, Nathalie Assal et Max Wattebled, sous la supervision de Christophe Rodriguez) pour l'analyse et la réalisation de ce travail.

Ce travail n'aurait pas pu être possible sans la participation des acteurs de la filière qui ont répondu à l'enquête qualitative et participé aux groupes de travail, ni sans le soutien apporté par la DGEC et la DHUP aux équipes.



Mise en page : www.laboiteaverbe.fr



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*